UNIVERSITÉ DE MONCTON

ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Baccalauréat ès arts
(majeure en information-communication)

Rapport soumis au

Comité conjoint de la planification académique
Le 10 mars 2020

et au

Sénat académique
Le 28 août 2020

par
le Bureau du VRER

Table des matières

Page

Mandat de l'équipe d'évaluation 1

Rapport d'autoévaluation du baccalauréat ès arts (majeure en information-communication) 4

Rapport de l'équipe d'évaluation du baccalauréat ès arts (majeure en information-communication) (Marc-François Bernier et Jacques Lemieux)..... 47

Réactions du responsable du programme en information-communication 60

Réactions du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales..... 67

Avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification académique 71

Recommandations du Comité conjoint de la planification 78

**** La numérotation de la table des matières a été faite à partir du document préparé par le bureau du VRER (en bas, au centre de chaque page).***

ÉVALUATION DES PROGRAMMES
UNIVERSITÉ DE MONCTION

Mandat de l'équipe d'évaluation

PROGRAMMES : information-communication

L'évaluation des programmes de l'Université de Moncton a pour but de fournir aux instances de l'Université des informations nécessaires à la prise de décision quant au maintien d'un programme - avec ou sans enrichissement -, à sa modification, à sa réorientation, à sa suspension ou à son abolition.

Les principaux objectifs de l'évaluation sont :

- Assurer que les programmes atteignent leurs objectifs et accomplissent leur mission;
- Assurer la valeur intrinsèque et l'efficacité des programmes de l'Université;
- Permettre à l'Université d'assurer le maintien de la qualité et de la pertinence de ses programmes.

L'évaluatrice ou l'évaluateur devra tenir compte de tous les services qui touchent de près les programmes et leurs étudiantes et leurs étudiants et des différentes fonctions associées à la prestation de ces programmes (y compris l'enseignement, la RDC et les services à la collectivité).

Les critères d'évaluation en encadré[1] sont retenus comme essentiels à toute évaluation de programme. Ceux-ci sont axés sur les étudiantes et les étudiants et reflètent la mission et les valeurs de l'Université. Ces critères, qui tiennent compte de ceux proposés par la Commission d'enseignement supérieur des Provinces maritimes, ne se veulent pas exhaustifs et l'équipe d'évaluation pourra faire des recommandations

Critères d'évaluation

a. La mesure selon laquelle le programme satisfait aux principes de qualité établis par l'Université;

b. La clarté et la pertinence des résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants;

c. L'adéquation des méthodes d'enseignement et des objectifs d'apprentissage;

d. La mesure selon laquelle les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints;

e. La pertinence et l'efficacité du soutien accordé aux étudiantes et aux étudiants;

f. L'incidence de la R-D-C menée par les professeures et les professeurs liés au programme évalué;

g. La contribution du programme aux autres aspects de la mission de l'Université.

[1] Se référer également au document intitulé « Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton ».

touchant tous les éléments qu'elle juge pertinents.

De façon plus spécifique, l'équipe d'évaluation devra se prononcer sur les interrogations suivantes :

PRINCIPES DE QUALITÉ

1. Un contenu adéquat:
    a. La structure du programme est-elle adéquate?
    b. Dans quelle mesure l'équilibre entre la formation fondamentale et la formation générale est-elle satisfaisante?
    c. Est-ce que le programme offert prépare adéquatement l'étudiante et l'étudiant pour la poursuite d'études approfondies, notamment dans la discipline?
    d. Dans quelle mesure ce programme répond-t-il aux besoins sociétaux?

2. L'amélioration continue:
    a. Est-ce que le programme est à jour ?
    b. Est-ce que la réponse de l'unité concernée aux recommandations de l'évaluation précédente a été adéquate?
    c. Est-ce que les mises à jour du programme tiennent compte des avancées récentes dans la discipline?

3. Le leadership:
    a. Est-ce que la vision qu'a l'unité du programme et de ses objectifs est clairement énoncée et communiquée?
    b. Est-ce que le corps professoral est engagé dans la réalisation de la vision et l'atteinte des objectifs du programme?

4. L'expertise et la diversité du corps professoral:
    a. Est-ce que les ressources professorales sont adéquates du point de vue du nombre et de la diversité des expertises nécessaires pour offrir un programme de qualité?
    b. Est-ce que les membres du corps professoral sont suffisamment actifs en recherche-développement-création?
    c. Est-ce que la contribution des membres du corps professoral en matière de service à la collectivité dans la discipline est en adéquation avec la vision et les objectifs du programme?

5. Conditions d'apprentissage :
    a. Est-ce que les approches pédagogiques utilisées sont appropriées à la discipline?
    b. Est-ce que le nombre d'étudiantes et étudiants dans les cours et dans le programme favorise un milieu d'apprentissage enrichissant, interactif et stimulant?

6. Un environnement d'apprentissage adéquat :
    a. Les ressources matérielles sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'un programme de qualité?
    b. Les ressources humaines sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'un programme de qualité?

Annexe B

CLARTÉ ET PERTINENCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

7. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont pertinents, clairement établis et clairement communiqués?

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

8. Est-ce que les méthodes d'enseignement sont en adéquation avec les résultats escomptés en matière d'apprentissage?

L'ATTEINTE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

9. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints?

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS

10. Est-ce que les étudiantes et les étudiants sont suffisamment guidés durant leurs études au sein de l'unité académique?

11. Est-ce que les services associés aux structures d'appui aux étudiantes et aux étudiants sont adéquats?

INCIDENCE DE LA R-D-C

12. Les activités de R-D-C contribuent-elles au programme?

13. Est-ce que les activités de R-D-C contribuent à la visibilité du programme?

CONTRIBUTION DU PROGRAMME AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

14. Est-ce que le programme contribue au développement et à l'épanouissement de la société?

INTERROGATIONS PROPRES AU PROGRAMME

15.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

PROGRAMMES D'INFORMATION-COMMUNICATION
2011-2019

Soumis par Gervais Mbarga
Directeur des programmes d'information-communication
Juin 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule 3
1.1. Contribution du programme au développement de la société 3
2. Structure des programmes 4
2.1. Structure générale 4
2.2. Organisation des cours pour le B.A. 4
2.3. Organisation des cours pour les mineures 7
3. Vision et objectifs des programmes ICOM 9
4. Modifications depuis la dernière évaluation 10
4.1. Autres modifications depuis la dernière évaluation 16
5. Résultats escomptés pour les étudiantes et étudiants 19
6. Les ressources humaines 20
6.1. Le corps professoral 20
6.2. Les autres ressources humaines 21
7. Population étudiante 21
7.1. Inscriptions aux programmes 21
7.2. Rétention étudiante 24
7.3. Réussite étudiante 24
8. Enseignements universitaires 26
8.1. Approches pédagogiques 26
8.2. Conditions d'apprentissage 28
8.3. Mécanismes d'appui offert aux étudiantes et étudiants 32
9. Description des ressources matérielles 34
9.1. Ressources matérielles 34
9.2. Autres ressources 35
10. Développements envisagés 35
10.1. Enseignement 35
10.2. Recherche-développement-création 39
10.3. Service à la collectivité 42
11. Conclusion 43

Annexes 44
A. CV des professeures et professeurs
B. Plans de cours
C. Rapport bibliothèque
D. Évaluation externe 2011

1. PRÉAMBULE

Le présent rapport d'autoévaluation des programmes d'information-communication (ICOM) a été rédigé en vue de l'évaluation externe de notre unité. Il est conforme à la *Politique d'évaluation* de l'Université de Moncton.

Ont été consultés pour sa préparation, les étudiantes et les étudiants d'ICOM, quelques anciennes et anciens ainsi que certains de nos partenaires notamment, de futurs employeurs.

Bien entendu, notre comité pédagogique s'est penché sur cette autoévaluation et a consacré exclusivement au sujet quatre de ses réunions.

L'évaluation des programmes d'information-communication (ICOM) a lieu cette fois-ci à un moment clé. La reconfiguration des programmes déclenchée en 2015 est entièrement entrée en vigueur en cette année académique 2018-2019 avec la mise en route de toutes les initiatives prévues dans cette opération.

Il ne s'est pas agi d'une simple modification de l'offre des cours (même si 7 nouveaux cours ont été créés et 7 autres réaménagés), on peut véritablement penser à une restructuration de la carte des enseignements. Ainsi, en plus du baccalauréat ès arts (majeure en Information-communication) avec un parcours en journalisme, un parcours en relations publiques et un parcours mixte, ont été instituées, une mineure en journalisme et une mineure en relations publiques.

De manière générale, les programmes d'information-communication ont voulu s'ouvrir à une formation en relations publiques aux côtés d'une formation en journalisme déjà établie.

La reconfiguration constitue une donnée importante pour comprendre ICOM aujourd'hui.

CONTRIBUTION DU PROGRAMME AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Les programmes d'information-communication visent une formation de premier cycle universitaire de ressources humaines capables d'exercer dans les domaines du journalisme, des relations ou des deux spécialités.

Ces professionnels sont détenteurs d'outils conceptuels et pratiques qui leur permettent d'agir sur la société, soit en s'intégrant directement au milieu du travail, soit en se préparant pour des études supérieures.

Bien que programmes de premier cycle, ICOM inclut également en son sein des chercheurs qui entreprennent des études pour une meilleure connaissance de la communication et les diffusent régulièrement dans des publications.

Enfin, ses enseignantes et enseignants comme ses étudiantes et ses étudiants, par leur implication dans diverses activités de la collectivité, partagent leur expertise et leur expérience.

2. STRUCTURE DES PROGRAMMES

2.1. Structure générale

Les programmes d'information-communication conduisent en quatre années d'études (120 crédits) à un baccalauréat ès arts (majeure en information-communication) en trois profils (journalisme, relations publiques et parcours mixte).

Ils proposent également deux mineures (journalisme et relations publiques) en 24 crédits chacune.

2.2. Organisation des cours pour le B.A.

Les cours des matières principales comprennent (pour le B. A.): 48 crédits

Obligatoires 27 crédits		Crédits
ICOM1200	Journalisme écrit	3
ICOM1300	Intro aux relations publiques	3
ICOM2000	Intro à la communication	3
ICOM2100	Expression orale	3
ICOM2851	Actualité canadienne	3
ICOM2900	Faits et vérifications	3
ICOM3853	Actualité internationale	3
ICOM4601	Stage	3
ICOM4700	Séminaire	3

Cours à option :

21 crédits du volet journalisme ou du volet relations publiques ou parmi les deux volets :

Volet journalisme

ICOM2220	Journalisme en ligne	3
ICOM2230	Médias et sociétés	3
ICOM2782	Journalisme d'opinion	3
ICOM3101	Journalisme télévisuel I	3
ICOM3102	Journalisme télévisuel II	3
ICOM3771	Journalisme radio I	3
ICOM3772	Journalisme radio II	3

Volet relations publiques

ICOM2320	Communication multimédia	3
ICOM2330	Communication interne	3
ICOM2340	Communication persuasive	3
ICOM3100	Communication gouvernementale	3
ICOM3220	Communication de crise	3
ICOM3230	Communication interculturelle	3
ICOM3600	Communication promotionnelle	3

Les cours des matières connexes : 18 crédits

Obligatoires : 6 Crédits.

PHIL3475	Éthique de l'information	3
SOCI2002	Méthodes 1	3

Cours à option *12 Crédits.*

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

ADMK1310	Introduction au marketing	3
ADMN1220	Introduction au management	3
CRIM1000	Introduction à la criminologie	3
CRIM1010	Théories criminologiques I	3
ECON1011	Introduction à l'économie	3
ECON1020	Principes économiques (macro)	3

ECON1030	Principes économiques (micro)	3
GEOG1703	La carte du monde	3
GEOG2203	Espace et mondialisation	3
GEOG2312	Géographie et population	3
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HIST2422	L'expérience américaine	3
LING2950	Langue et société	3
LITT2701	Littérature et société	3
LITT2800	Litt. francophones du monde	3
PHIL2210	Philo de la communication	3
PHIL2235	Éthique	3
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3
SCPO1000	Science politique I	3
SCPO2100	Système politique canadien	3
SCPO2340	Intro aux relations intern.	3
SCRE1110	Les grandes religions	3
SOCI1001	Introduction à la sociologie	3
SOCI2515	Société canadienne	3
STAT2653	Statistique descriptive	3
TRAD2420	Interférences linguistiques	3
TRAD2510	Traduction générale I	

Formation générale et cours au choix : 30 crédits.
Mineure au choix de l'étudiant : 24 crédits.

Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale :

OFG1 : Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 : Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : ICOM3853.

OFG3 : Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : ICOM2000.

OFG4 : Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL3475.

OFG5 : Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

OFG6 : Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 : Capacité de penser logiquement et de manière critique : ICOM2900.

OFG8 : Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600[1].

OFG9 : Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1041, ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement.

La banque de cours OFG est consultable sur : https://www.umoncton.ca/cpr/node/4 .

2.3. Organisation des cours pour les mineures

a) Mineure en journalisme : 24 crédits

Obligatoires : 9 crédits

ICOM1200	Journalisme écrit	3
ICOM2000	Intro à la communication	3
ICOM2100	Expression orale	3

Cours à option : 15 crédits

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants, dont au moins 9 crédits de niveau 3000

ICOM2220	Journalisme en ligne	3
ICOM2230	Médias et sociétés	3
ICOM2782	Journalisme d'opinion	3
ICOM2851	Actualité canadienne	3
ICOM2900	Faits et vérifications	3
ICOM3101	Journalisme télévisuel I	3
ICOM3102	Journalisme télévisuel II	3
ICOM3771	Journalisme radio I	3
ICOM3772	Journalisme radio II	3

ICOM3853	Actualité internationale	3
PHIL3475	Éthique de l'information	3

b) Mineure en relations publiques : 24 crédits

Obligatoires : 9 crédits

ICOM1300	Intro aux relations publiques	3
ICOM2000	Intro à la communication	3
ICOM2100	Expression orale	3

Cours à option : 15 crédits

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants, dont au moins 9 crédits de niveau 3000

ICOM2320	Communication multimédia	3
ICOM2330	Communication interne	3
ICOM2340	Communication persuasive	3
ICOM2851	Actualité canadienne	3
ICOM2900	Faits et vérifications	3
ICOM3100	Communication gouvernementale	3
ICOM3220	Communication de crise	3
ICOM3230	Communication interculturelle	3
ICOM3600	Communication promotionnelle	3
ICOM3853	Actualité internationale	3
PHIL3475	Éthique de l'information	3

On trouve la structure, la description et la liste complète des cours qui organisent chacun de ses parcours dans répertoire universitaire à l'adresse https://www.umoncton.ca/repertoire/?table=1&lien=1&campus_select=&faculte_select=&departement_select=&campus_id=&programmes_id=23.

3. VISION ET OBJECTIFS DES PROGRAMMES ICOM

L'Université de Moncton est la seule université francophone dans l'unique province bilingue du Canada. Elle a donc une mission particulière envers la francophonie minoritaire en Atlantique, au Canada et à l'international auxquelles elle doit fournir des professionnels de la communication et des citoyens intégrés, ouverts sur le monde, responsables de leur milieu de vie et de leur histoire, éclairés sur l'avancement de leurs communautés. Pour ce faire, les programmes d'information-communication dispensent des enseignements équilibrés et attentifs aux changements qui traversent nos civilisations. Sa vision : une communication intelligente.

Les programmes d'information-communication ont pour objectif de fournir des outils pratiques et des connaissances aux étudiantes et étudiants de manière à leur ouvrir l'accès au marché professionnel et/ou de les préparer à la poursuite d'études supérieures dans le domaine des sciences de la communication.

Les mineures quant à elles, sont proposées à celles ou ceux qui choisissent une autre profession, mais tiennent à avoir des éléments de base pour comprendre leur environnement médiatique ou communicationnel et se familiariser avec ses exigences. Ces objectifs sont atteints :

1) A travers une population étudiante cosmopolite intéressée par le développement des métiers de la communication et un apprentissage soucieux de l'expérientiel.
2) Par le truchement d'une équipe professorale dynamique et engagée, bien que réduite, ayant des expériences pratiques en journalisme et en communication.
3) Par une participation de cette équipe à de multiples activités de recherches.

4. MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES DEPUIS LA DERNIÈRE ÉVALUATION

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
RECOMMANDATION 1 **Améliorer le recrutement étudiant.** La recommandation suggérait un effort supplémentaire de promotion visant les jeunes du secondaire et proposait « un objectif de 75 inscriptions à temps plein ».	La question du recrutement préoccupe toute l'Université de Moncton et toutes les universités canadiennes. Elle est donc globale. En ce qui concerne les programmes d'information-communication, les efforts engagés par l'unité (page Facebook, diffusion des vidéos promotionnelles, participation à des activités de recrutement de l'université telle que les journées portes ouvertes, initiatives propres, etc.) ont permis d'enrayer la chute des inscriptions. Et si l'objectif de la recommandation n'a pas encore été atteint, il y a cependant une stabilisation de la population d'ICOM. Cette année 2018-2019, nous avons compté 58 étudiantes et étudiants (voir tableau Inscriptions ci-après, page 23) parmi lesquels 13 diplômés en mai 2019.		

Bureau du VRER - page 013

CCJ-200310

A15

RECOMMANADATION 2 **Renforcer les contacts avec le milieu professionnel.** L'évaluateur suggérait que « le programme gagnerait à (re)tisser à court terme des liens plus étroits avec ses « alliés naturels ». Il proposait que, « outre les événements ponctuels organisés par le programme auxquels ils pourraient être régulièrement invités (conférences, séminaires, présentations des travaux d'étudiants) » qu'il soit même possible de voir des professionnels « représentés dans les instances pédagogiques des programmes, mais aussi régulièrement consultés et informés (...) sur les grands chantiers de développement et projets en cours en ICOM.»	Cette recommandation, spécialement dans sa deuxième partie relative à la participation des professionnels à nos instances, a été « nuancée » par la doyenne qui suggérait plutôt « un comité consultatif sur la formation en ICOM » où pourraient se dérouler des échanges productifs. Le comité consultatif n'a pas encore été mis en place, mais il s'agit là d'une structure qui peut s'avérer utile pour un véritable dialogue entre ICOM, ses partenaires et les futurs employeurs de ses étudiantes et étudiants. Il faut cependant noter, relativement à la première partie de la recommandation sur les liens avec les « alliés » qu'un très grand chemin a été parcouru. Il n'existe pratiquement plus de cours où des professionnels exerçant sur le terrain ne soient sollicités : cabinets de communication, organisations médiatiques, experts en communication et en journalisme, etc. De même, des visites d'entreprises ou de partenaires se sont multipliées.		

Bureau du VRER - page 014

CCJ-200310

A16

RECOMMANDATION 3 **Créer deux nouveaux cours directement en lien avec les évolutions technologiques dans les métiers de la communication et la transformation des habitudes de consommation médiatique.**	Dans la reconfiguration des programmes, cette recommandation a pris un sens assez fort, ne s'appliquant pas à un ou deux cours, mais considérant la totalité de la banque des cours. Celle-ci a été entièrement revue en termes de position et en termes de contenu. Ainsi les cours ICOM1200 Journalisme écrit et ICOM1300 Intro aux relations publiques ont été ramenés en première année afin de donner l'occasion aux étudiantes et aux étudiants de se mettre en contact, dès leur début de scolarité, avec les deux grands volets d'expertise des programmes. De même y a-t-il eu un effort notable pour les cours en lien avec le nouvel environnement technologique et ses pratiques. Un cours de journalisme en ligne (ICOM2220) et un autre de communication multimédia (ICOM2320) ont été créés. Dans le même sens, le cours ICOM3800 Histoire des médias a évolué pour devenir ICOM2230 Médias et sociétés. Enfin, un cours ICOM2900 Faits et vérification a démarré pour donner aux étudiantes et aux étudiants à la fois des arguments de réflexion et des outils conceptuels que l'environnement médiatique et communicationnel contemporain exige.		

Bureau du VRER - page 015

CCJ-200310

A17

RECOMMANDATION 4 **Rééquilibrer l'offre de formation professionnelle en créant deux nouveaux cours de relations publiques.**	En réponse à cette recommandation, les programmes ICOM, dans le cadre de la reconfiguration des cours, n'ont pas simplement créé 5 cours de relations publiques (ICOM2320 Communication multimédia, ICOM2330 Communication interne, ICOM2340 Communication persuasive, ICOM3220 Communication de crise, ICOM3230 Communication interculturelle). Désormais, le baccalauréat ès arts (majeure en information-communication) délivré par les programmes existe en trois parcours : relations publiques, journalisme et parcours mixte. De plus, deux mineures (en relations publiques et en journalisme) les accompagnent.		
RECOMMANDATION 5 **Créer, sur une base optionnelle un séminaire de niveau II en 4e année pour les étudiants qui se destinent à poursuivre des études de 2e cycle.**	La direction des programmes d'information-communication ainsi que le décanat n'ont pas trouvé de priorité à cette recommandation.		

Bureau du VRER - page 016

A18 CCJ-200310

RECOMMANDATION 6 **Combler, pour la rentrée de septembre 2012 le troisième poste dans le domaine du journalisme et des nouvelles technologies.**	Le poste a été pourvu par un candidat qui répondait aux exigences journalistiques de l'évaluateur.		
RECOMMANDATION 7 **Créer un quatrième poste en relations publiques et en nouvelles technologies pour la rentrée de septembre 2013.** Pour l'évaluateur, cette proposition pourrait permettre aux programmes ICOM « de franchir une nouvelle étape décisive de son histoire : à savoir la perspective de pouvoir se constituer à moyen terme en département à part entière. »	La direction des programmes d'information-communication et le décanat ont obtenu l'application de cette recommandation. Un quatrième poste de professeure ou de professeur ciblant les relations publiques a été effectivement créé et pourvu par une doctorante. Grâce à la professeure recrutée, les profils relations publiques (en majeure et en mineure) mentionnées au sujet de la recommandation 5 ont pris un envol particulier et ont une assise qui augure d'une pérennité assurée. Cependant, les programmes d'information-communication ne constituent toujours pas un département.		

Bureau du VRER - page 017

CCJ-200310

A19

RECOMMANDATION 8 **Créer pour la rentrée septembre 2012 un demi-poste de technicien/informaticien affecté au programme d'info-com.**	L'application de cette recommandation a été obtenue. Un demi-poste de technicien a été créé. Le technicien recruté appuie les activités techniques des cours (production studio et reportages radio et télé, montages vidéo et audio, enregistrements des conférences des invités, etc.) et la maintenance des équipements audiovisuels.		

Bureau du VRER - page 018

CCJ-200310

A20

4.1. AUTRES MODIFICATIONS APPORTÉES DEPUIS LA DERNIÈRE ÉVALUATION

Outre ses recommandations, l'évaluateur externe en 2011 avait fait des suggestions plus pragmatiques :

1) **Assouplissement des conditions d'utilisation de la Chaire Roméo-LeBlanc** en journalisme pour aller au-delà de l'invitation de chercheurs ou de professionnels et « mener des recherches qui contribueront à la pratique du journalisme au Canada » tel que prévu dans le Protocole d'entente entre Brunswick News Inc. et l'Université de Moncton. On pourrait ainsi embaucher des étudiantes et étudiants comme assistantes ou assistants de recherche et réaliser des projets (collecter les données, aller sur le terrain, diffuser les résultats).

État de la question : la Chaire Roméo-LeBlanc a été abolie à la demande du donateur Brunswick News et remplacée par une bourse Roméo-LeBlanc pour la poursuite de l'excellence en journalisme d'un montant de 30.000 dollars destinés aux étudiantes et étudiants de troisième année des programmes d'information-communication qui se dirigent vers le journalisme. Nous y revenons plus loin.

2) **Création d'un site web ICOM** au-delà « du portail officiel de l'Université de Moncton » l'évaluateur trouvait « pertinent que le programme se dote à court terme d'un véritable site web voué simultanément à la présentation de l'offre de cours en journalisme et en relations publiques, aux activités de recherche,

aux initiatives étudiantes ainsi qu'au réseau des anciens diplômés et des employeurs ».

État de la question : les programmes ont encouragé la création d'une page Facebook pour la promotion de ses activités. Cette page compte plus de 350 abonnés en mai 2019. Un blogue sur la plateforme Wordpress a été lancé (https://monctonicom.wordpress.com/). Il traite des nouvelles des programmes ICOM. Le site web, quant à lui, est tributaire des moyens budgétaires de plus en plus rares.

3) **Ouverture des réunions pédagogiques à l'ensemble des chargés de cours.** Le but serait de favoriser la communication interne aux programmes d'information-communication et une meilleure cohésion du groupe. Les chargés de cours seraient très demandeurs pour la participation à ces rencontres.

État de la question : les chargées et chargés de cours sont régulièrement invités aux réunions du comité pédagogique d'ICOM. La réalité montre cependant une participation très faible, voire nulle, de leur part. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la plupart de ces chargées et chargés de cours sont des professionnels et que les réunions des comités se tiennent pendant les heures normales de bureau. Il se pourrait donc que ce conflit d'horaire soit une des causes de leur indisponibilité.

4) **Harmonisation des plans de cours** : tout en reconnaissant la liberté académique des membres du corps professoral et quoique manifestant de la méfiance pour des « formatages trop rigides », l'évaluateur conseillait un minimum d'harmonisation entre les différents sillaby et plans de cours. Il

suggérait une « distribution classique entre les différentes rubriques suivantes : nom et coordonnées du professeur, horaire et local du cours, description et contenu du cours, objectifs, formule pédagogique… »

État de la question : une note de service officielle du VRER (du 26 mai 2016) existe désormais, portant règlement sur le plan de cours à l'université. Cette note aborde la rubrication du plan de cours. Par ailleurs, l'harmonisation des contenus de cours est désormais discutée dans le cadre d'une réunion annuelle d'évaluation critique des enseignements à la fin de chaque année académique.

5) **Augmentation de la durée des stages en milieu professionnel** : fixée à 3 semaines (ou 15 jours ouvrables), l'évaluateur estimait que cette durée d'exercice était « insuffisante en l'état » et proposait une « formule de cinq semaines à temps complet (équivalent à 25 jours ouvrables ». Il avançait aussi que nos programmes se rapprochent du Bureau de l'enseignement coopératif qui aurait quelques propositions en matière de « cheminement coop ».

État de la question : dans le décompte du nombre de crédits, le stage est d'une durée minimale de 120 heures ou de 15 jours ouvrables. Il peut se dérouler en 3 semaines à temps complet, 6 semaines à mi-temps ou même 12 semaines à quart du temps, à la discrétion de l'employeur et du stagiaire. Le stage peut être rémunéré ou non. Certaines étudiantes ou certains étudiants optent pour un emploi d'été qui rencontre aussi les exigences du stage.

Le « cheminement coop » a été examiné, mais ses exigences contreviennent à une formation complète de 40 cours (120 crédits) de la discipline principale et de disciplines connexes jugées essentielles à la formation de journalistes et de relationnistes.

Enfin, en sus des recommandations et des suggestions, le dernier rapport a aussi esquissé des pistes de réflexion. Il a ainsi trouvé « **préférable de maintenir la structure actuelle du programme (majeure en information-communication, mineure dans une autre discipline).** » Il a indiqué une voie en constatant « la pertinence d'une mineure de 24 crédits (ou d'un certificat de 30 crédits) en information-communication. »

À ce sujet, 2 mineures ont été créées, la suggestion sur un certificat n'a pas encore été abordée.

Le rapport d'autoévaluation qui avait précédé l'examinateur externe tendait déjà à introduire les évolutions nécessaires tout en les mettant en adéquation avec les disponibilités budgétaires. Celles-ci avaient une conséquence sur les nouveaux cours et sur l'embauche des professeures et des professeurs ainsi que des chargées et chargés de cours. Sur la base de la reconfiguration des programmes, des changements étaient indiqués sur la carte des cours offerts. S'appuyant sur le budget spécial obtenu pour aménager un laboratoire informatique, l'autoévaluation avait prédit, avec l'acquisition de ce laboratoire, une plus grande productivité pratique dans les exercices et des mises en situations professionnelles en journalisme et en relations publiques.

5. RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

Les divers enseignements dispensés dans nos programmes ainsi que le contexte général de notre formation permettent à ceux qui y sont reçus de développer un certain nombre capacités professionnelles, théoriques et humaines : l'autonomie, la rigueur, le sens de l'initiative, la pensée critique, la vivacité d'esprit et le professionnalisme.

L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit dans les programmes d'information-communication de l'Université de Moncton s'instruit dans un contexte d'équilibre entre les savoirs fondamentaux et les connaissances pratiques issues du terrain et du monde concret. Il s'agit d'une formation interdisciplinaire qui mène aux métiers de relationniste, d'agent d'information, de directeur des communications, de rédacteur de discours, de rédacteur publicitaire, de concepteur multimédia, de journaliste, de lecteur de nouvelles, d'analyste et commentateur politique, de chroniqueur, de vidéaste, de webmestre, etc.

6. LES RESSOURCES HUMAINES

6.1. LE CORPS PROFESSORAL (CV EN ANNEXE A)

Quatre enseignants à temps plein constituent l'équipe professorale des programmes d'information-communication. Il s'agit de :

- Professeure Marie-Linda Lord, professeure
- Professeur Gervais Mbarga;
- Professeur François Giroux;
- Professeure Natalie Melanson Breau.

Cette équipe assure la presque totalité des cours des disciplines principales à savoir, les relations publiques et le journalisme, soit 20 cours par an. Elle est complétée en temps normal par une chargée ou un chargé de cours.

Pour l'année 2019, exceptionnellement 3 chargées et chargés de cours ont participé à nos enseignements en raison d'un congé de maternité d'une de nos

professeures, mais depuis quelques années, un seul cours est pourvu par un chargé de cours.

6.2. LES AUTRES RESSOURCES HUMAINES

Les programmes ICOM comptent une secrétaire administrative qu'ils partagent avec les départements de philosophie et d'anglais. Elle offre un soutien à l'administration des programmes.

Un technicien fait également partie de nos effectifs en personnel, mais à mi-temps. Il participe à l'accompagnement technique des activités d'enseignement et à une partie de la maintenance des équipements de notre parc d'ordinateurs.

7. POPULATION ÉTUDIANTE

7.1. INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES

(Voir TABLEAU 1 ci-après)

On constate à lecture du tableau 1, une certaine stabilité des inscriptions dans les programmes d'information-communication au cours des cinq dernières années, à l'exception de l'année 2016 qui en a enregistré 67. Les étudiantes et étudiants à temps plein y sont largement majoritaires et les nouvelles inscriptions oscillent, année après année, entre 20 et 31. Quant aux étudiantes et étudiants inscrits à ICOM et qui y ont déjà suivi un cours à une session précédente, leur nombre se situe entre 27 et 36.

Il convient de rappeler que l'Université de Moncton connait globalement une baisse du nombre d'inscriptions. Elle enregistrait 4943 inscriptions en 2012-

2013 et 4147 en 2016-2017 selon les *Données institutionnelles 2016-2017.* (https://www.umoncton.ca/enbref/files/enbref/wf/wf/pdf/Donnees_Institutionnelles_aout_2017.pdf)

On peut donc résumer en affirmant que nos programmes accueillent par année entre 45 et 67 étudiantes et étudiants. Plus de la moitié de ces étudiantes et étudiants provient de l'international. En février 2019, les statistiques indiquaient 58 inscriptions et de cet effectif 51% sont des étudiantes et étudiants internationaux.

Une très grande partie de cette population étudiante choisit le volet relations publiques qui a pris de l'envergure. Sur les 58 de l'année 2018/2019, une dizaine seulement s'oriente ou a l'intention de se diriger vers le parcours journalisme.

Chaque année, environ une dizaine de ces étudiantes et étudiants obtient le baccalauréat. Elles et ils étaient 13 à la collation de mai 2019.

Il faut se souvenir du fait que, comme toute l'Université de Moncton, les programmes ICOM évoluent dans un environnement social et éducatif particulier. Le plan stratégique note que « l'Université de Moncton relève des défis importants de recrutement dans son bassin principal, le Nouveau-Brunswick. La diminution de la population étudiante des écoles secondaires et la concurrence accrue d'autres universités représentent des défis de taille. L'université consolide sa stratégie de recrutement afin de demeurer la destination de choix des élèves francophones de la province. La stratégie de recrutement continue à miser sur les écoles francophones secondaires de l'Atlantique, mais aussi cible davantage la francophonie canadienne et internationale. »

TABLEAU 1

Inscriptions

B.A. (majeure en information-communication)

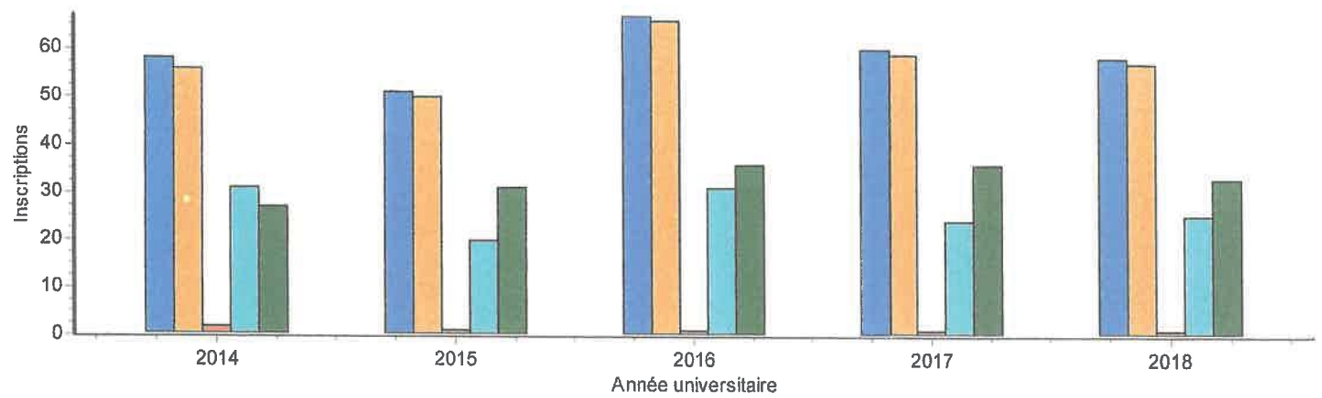

Inscriptions	2014	2015	2016	2017	2018
Totales	58	51	67	60	58
Temps complet	56	50	66	59	57
Temps partiel	2	1	1	1	1
Nouvelles	31	20	31	24	25
Continues	27	31	36	36	33

Les données sont en date du: 2019-02-24

Insriptions totales: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits (temps complet et temps partiel) à l'automne de l'année universitaire.
Inscriptons TC: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet à l'automne de l'année universitaire.
Inscriptions TP: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps partiel à l'automne de l'année universitaire.
Nouvelles inscriptions: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits pour la première fois au programme (temps complet et temps partiel).
Inscriptions continues: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au programme, qui ont déjà suivi des cours au programme à une session précédente (TC et TP).

CCJ-200310

7.2. RÉTENTION ÉTUDIANTE

(Voir TABLEAU 2 ci-après).

Les statistiques montrent un taux d'abandon de nos programmes généralement en baisse au cours des 5 dernières années. De 24,5% en 2013 il passe à 11,5% en 2017. On peut lire cette information à la comparant avec le taux de diplomation qui, dans le même temps, connait quant à lui, une hausse de 6% en 2013 à plus de 18% en 2017.

La rétention proprement dite, c'est-à-dire le nombre d'étudiantes ou d'étudiants qui poursuit ses études l'année suivante, se situe sur un palier supérieur à 50 % atteignant une pointe de 70.50 % en 2015.

Le taux de rétention de l'Université de Moncton, tous cycles confondus, s'élève à 76.80% en 1re année et à 90.5% en 2e année ou plus entre les années académiques 2015-2016 et 2016-2017 selon *les Données institutionnelles 2016-2017*.

(https://www.umoncton.ca/enbref/files/enbref/wf/wf/pdf/Donnees_Institutionnelles_aout_2017.pdf).

7.3. RÉUSSITE ÉTUDIANTE

(Voir TABLEAU 3 ci-après).

La réussite étudiante connait également une progression au cours des 5 dernières années. Bien que les cohortes soient inégales, elles atteignent la barre de 10 étudiants par an depuis 2016. En 2019, avons-nous noté, les programmes ICOM ont fourni 13 diplômés aux métiers de la communication. En 2016, sur les 138 diplômés de premier cycle de notre faculté, 12 provenaient des programmes ICOM.

TABLEAU 2

Rétention

B.A. (majeure en information-communication)

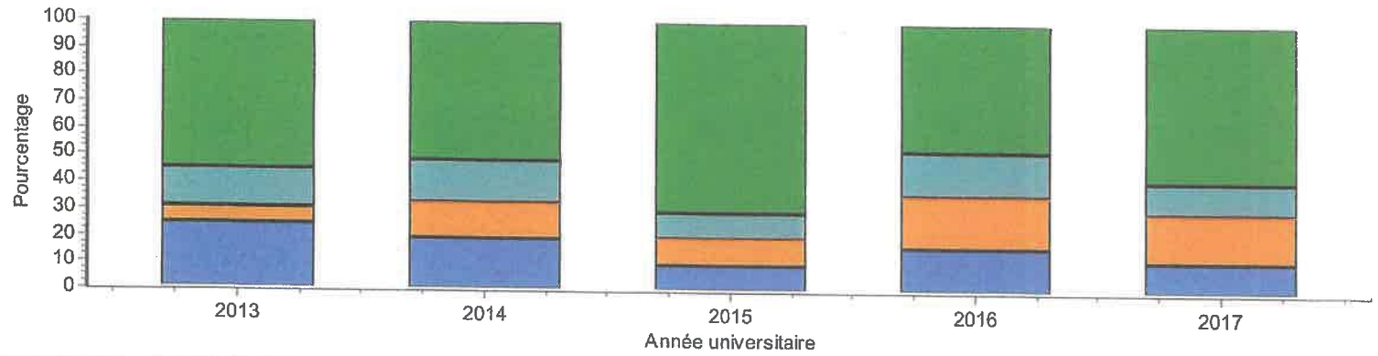

Inscriptions	2013	2014	2015	2016	2017
Abandon	24.49	18.97	9.8	16.42	11.67
Diplomation	6.12	13.79	9.8	19.4	18.33
Transfert interne	0	0	0	0	0
Transfert	14.29	15.52	9.8	16.42	11.67
Rétention	55.1	51.72	70.59	47.76	58.33

Les données sont en date du: 2019-02-24

Abandon: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui ne suivent pas de cours à l'automne de la session automne suivante.

Diplomation: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui ont obtenu un diplôme.

Transfert: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui sont inscrits à un autre programme à la session automne suivante.

Rétention: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) encore inscrit au même programme à la session d'automne suivante.

Taux d'abandon : (Abandon/Total d'inscription)*100
Taux de diplomation : (Diplomation/Total d'inscription)*100
Taux de transfert : (Transfert/Total d'inscription)*100
Taux de rétention : (Rétention/Total d'inscription)*100

CCJ-200310
A30
Bureau du VRER - page 028

TABLEAU 3

Réussite Étudiante

B.A. (majeure en information-communication)

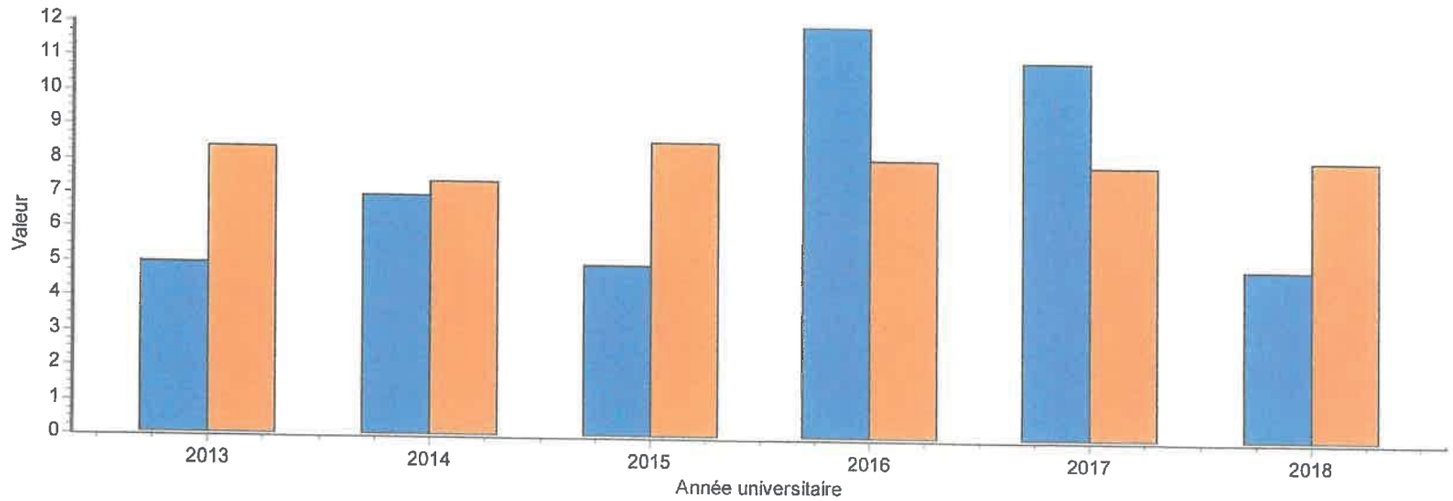

	2013	2014	2015	2016	2017
Diplômé(e)s	5	7	5	12	11
Durée moyenne des études	8.4	7.42	8.6	8.16	8

Note: Les données sont en date du: 2019-02-24

Diplômé(e)s: Nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont obtenu un diplôme pendant l'année universitaire.
Durée moyenne des études: Nombre de sessions régulières inscrites au programme depuis la première inscription au programme
Pour les transferts de programme:
- Pour les cours qui ont été suivis en dehors du programme d'étude, faire la division par 15 crédits (charge normale).
- Tout ce qui reste au-delà du dernier multiple de 15, trancher à partir du 8e crédit, c'est-à-dire qu'il y a une session de plus à partir de 8 crédits, soit la moitié d'une charge normale (15/2 =7.5) arrondie à 8.

CCJ-200310
A31

8. ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE (VOIR PLANS DE COURS ANNEXE B)

8.1. APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Avec l'avènement de la réalité numérique, la communication publique contemporaine vit une période de mutations autant spectaculaires que rapides. Ces changements affecteront profondément la production et la consommation des contenus de communication, quel que soit le métier, parce qu'elles s'insinuent dans toutes les sphères de la société qu'elles modifient.

Il est loisible de constater combien le journalisme et les relations publiques, entre autres métiers de la communication, affrontent quotidiennement ce bouleversement. Les organisations médiatiques et de communication y font face avec des fortunes diverses selon les contextes socio-économiques et doivent faire montre d'ingéniosité et de créativité, pour survivre.

Les institutions de formation dans les métiers de la communication vivent avec une certaine hantise ces temps de grands renouvellements parce qu'il leur incombe de créer les communicateurs de demain et de le faire aujourd'hui. S'ils doivent continuer avec bonheur leur mission, ils ont le devoir de se mettre pratiquement en état d'urgence et surveiller de près leur environnement. Et cela de manière quotidienne tant les domaines du journalisme et de la communication semblent les plus concernés par la vélocité des capacités du numérique et des médias sociaux qui bousculent bien des habitudes acquises sur leur passage.

Les programmes d'information-communication vivent cette transformation des habitudes de consommation médiatique et communicationnelle qui rend rapidement obsolescents les outils, anachroniques les méthodes et caducs les contenus.

Pour atteindre leurs objectifs, ils envisagent diverses stratégies pédagogiques : enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales; enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et les techniques de communication. L'apprentissage expérientiel prend ici un relief particulier, l'étudiante ou l'étudiant étant amené à connaître dans la réalité du terrain, par l'entremise des études de cas, des mises en situation, des stages académiques ou des visites en entreprises, son métier.

De ce canevas général, chaque enseignante ou chaque enseignant peut développer des techniques particulières.

8.2. CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Les cours proposés par ICOM s'adressent à toutes les étudiantes et à tous étudiants qui choisissent d'approfondir leur connaissance et leur expérience du journalisme ou des relations publiques.

Le cheminement suivant est en vigueur :

1) Cours de tronc commun, obligatoire, pour toutes et tous en début et en fin de formation :

ICOM1200	Journalisme écrit
ICOM1300	Intro aux relations publiques
ICOM2000	Intro à la communication
ICOM2100	Expression orale
ICOM2851	Actualité canadienne
ICOM2900	Faits et vérifications
ICOM3853	Actualité internationale
ICOM4601	Stage
ICOM4700	Séminaire

2) Cours optionnels, choisis selon qu'on se destine au journalisme aux relations publiques ou au parcours mixte.

Pour le volet journalisme :

ICOM2220	Journalisme en ligne
ICOM2230	Médias et sociétés
ICOM2782	Journalisme d'opinion
ICOM3101	Journalisme télévisuel I
ICOM3102	Journalisme télévisuel II
ICOM3771	Journalisme radio I
ICOM3772	Journalisme radio II

Pour le volet relations publiques :

ICOM2320	Communication multimédia
ICOM2330	Communication interne
ICOM2340	Communication persuasive
ICOM3100	Communication gouvernementale
ICOM3220	Communication de crise
ICOM3230	Communication interculturelle
ICOM3600	Communication promotionnelle

Et pour le volet mixte, il s'agit d'atteindre 21 crédits dans l'un et l'autre des volets.

3) Cours de disciplines connexes.

L'étudiante ou l'étudiant sélectionne 18 crédits au choix sur une liste. Sur cette liste, un seul cours est obligatoire (PHIL3471 Éthique de l'information).

4) Cours de formation générale (ou OFG).

Y sont indiqués, les cours qui répondent aux objectifs de la formation générale qui ne sont pas couverts par les exigences de la formation fondamentale des

divers programmes de l'université. L'étudiante ou l'étudiant y sélectionne 30 crédits en veillant à ce qu'au moins un cours de chaque OFG ait été suivi.

5) Les cours de mineure

Chaque étudiante ou étudiant choisit une mineure au plus tard lorsqu'il ou elle atteint 30 crédits de cours.

Nos cours se donnent dans des locaux médiatisés de l'université et tout particulièrement au laboratoire de classe d'ICOM situé au 237 du pavillon des arts.

Le tableau 4 ci-après montre la distribution des cours selon le nombre des étudiantes et étudiants et permet de constater que plusieurs de nos classes attirent 6 étudiants et plus. Certains rassemblent régulièrement au-delà de 30 personnes.

TABLEAU 4

Distribution des cours selon le nombre d'étudiantes et d'étudiants

Information-communication

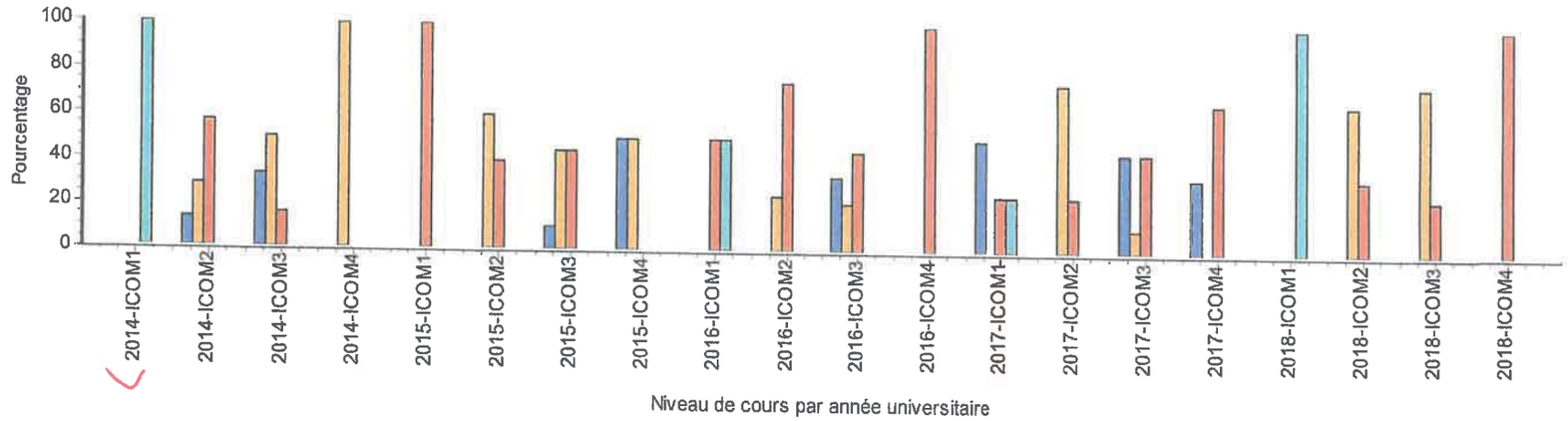

	2014									2015									2016									2017									2018								
	Niveaux de cours																																												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 à 5	0.0	14.3	33.3	0.0						0.0	0.0	11.1	50.0						0.0	0.0	33.3	0.0						50.0	0.0	44.4	33.3						0.0	0.0	0.0	0.0					
6 à 10	0.0	28.6	50.0	100.						0.0	60.0	44.4	50.0						0.0	25.0	22.2	0.0						0.0	75.0	11.1	0.0						0.0	66.7	75.0	0.0					
11 à 30	0.0	57.1	16.7	0.0						100.	40.0	44.4	0.0						50.0	75.0	44.4	100.						25.0	25.0	44.4	66.7						0.0	33.3	25.0	100.					
31 à 50	100.	0.0	0.0	0.0						0.0	0.0	0.0	0.0						50.0	0.0	0.0	0.0						25.0	0.0	0.0	0.0						100.	0.0	0.0	0.0					
50 et +	0.0	0.0	0.0	0.0						0.0	0.0	0.0	0.0						0.0	0.0	0.0	0.0						0.0	0.0	0.0	0.0						0.0	0.0	0.0	0.0					

NOTE: Les données sont en date du: ***2019-02-24***
Les données sont arrondies à une décimale.

CCJ-200310

8.3. MÉCANISMES D'APPUI OFFERTS AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUFIANTS

Les étudiantes et étudiants bénéficient de services à leur disposition. On peut noter que ICOM développe un faisceau de relations nationales et internationales qui proposent une gamme d'incitations. Au niveau national, les programmes collaborent avec l'Association acadienne des journalistes (AJA). Il existe avec elle une entente qui établit le Fonds Valentin-Landry-Paul-Émile-Richard. Celui-ci attribue une bourse étudiante. Cette bourse est presque épuisée aujourd'hui. Une autre entente a été obtenue pour le Fonds de bourse étudiant Choix FM, fonds qui est, lui aussi presque épuisé. L'Atlantic Journalism Award appuie annuellement nos étudiantes et nos étudiants avec un prix. Enfin, une bourse Roméo-LeBlanc de Brunswick News pour l'excellence en journalisme a remplacé la chaire Roméo LeBlanc.

Ailleurs, nous poursuivons actuellement des pourparlers avec le CCNB (Collège communautaire du N.-B.) pour un projet de collaboration en animation radio.

Au niveau international, l'université a signé des ententes de mobilité étudiante qui s'appuient sur les programmes ICOM avec : l'Institut de communication de l'Université de Lyon 2 et l'Institut de communication et des technologies numériques (ICOMTEC) de Poitiers, les deux en France; l'Université de Valladolid en Espagne; l'IHECS (Institut des Hautes Études des Communications sociales - École de Journalisme de Bruxelles) en Belgique ; le Centre des études en sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université Anta Diop de Dakar au Sénégal.

Cette coopération permet de recevoir chaque année des étudiantes et des étudiants en mobilité et d'ouvrir les portes de ces institutions aux nôtres. En

2018-2019, 4 étudiantes ou étudiants français et belges ont séjourné à Moncton dans les programmes ICOM. Deux étudiantes d'ICOM ont étudié en Europe (Espagne et France) dans le cadre de la mobilité internationale. De plus, nos classes accueillent des étudiantes et étudiants en mobilité issus d'autres programmes de l'université.

Afin de valoriser ces échanges, une idée avait été émise, dans notre autoévaluation de 2011, de vérifier la possibilité d'ajouter une mention internationale aux diplômes pour celles ou ceux qui auront passé une ou deux sessions d'études à l'étranger dans une université partenaire.

Les services habituels sont également à la disposition des étudiantes et étudiants : le Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage (CASA), le Centre d'aide en français (CAF), le Service aux étudiantes et aux étudiants (SAEE), le Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage (SARSA), la librairie acadienne, le Service à la vie étudiante et socioculturelle, le Service de mobilité internationale, le Service de santé et de psychologie, le Service d'intervention en violence à caractère sexuel, les Services aux étudiantes et étudiants internationaux, le Service des activités récréatives.

Un conseil des étudiantes et étudiants d'ICOM disposant d'un local établit le pont avec l'administration, participe aux comités pédagogiques et transmet régulièrement leurs désidératas.

Enfin, les étudiantes et étudiants peuvent compter sur la grande disponibilité du corps professoral qui répond à leurs besoins académiques de manière individualisée et permanente y compris par des tutorats.

9. DESCRITION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1. RESSOURCES MATÉRIELLES

ICOM dispose d'équipements de production :

- Un laboratoire-salle de classe équipé de 24 postes d'ordinateurs pourvus de logiciels de traitements de textes, de tableurs, de présentations, de mise en page et de montage audio ou vidéo numérique, d'un TBI (tableau blanc interactif) et d'une imprimante-photocopieuse;
- Un studio de radio;
- Quatre caméras vidéo de reportage;
- Un ensemble d'éclairage de studio;
- Un télésouffleur;
- Un ordinateur portable télésouffleur;
- Une minuterie numérique;
- Un ensemble de contrôle pour production radio;
- 12 enregistreuses audionumériques;
- 10 caméras photo simples;
- 3 caméras DSLR;
- Divers matériels de production.

Ces équipements concourent à l'enseignement et à l'implication des étudiantes et des étudiants dans les activités expérientielles.

9.2. AUTRES RESSOURCES (BIBLIOTHÈQUE, LABORATOIRE) (VOIR ANNEXE C)

La population étudiante et le corps professoral utilisent les ressources de la bibliothèque. Celle-ci a affecté une bibliothécaire, Mme Nathalie Richard, pour les appuyer dans leurs besoins spécifiques (prêt, prêt entre bibliothèques, formations individualisées, référence, aide à la recherche, participation à des sessions de cours). En outre ICOM dispose d'une ligne budgétaire pour enrichir la collection d'ouvrage de la bibliothèque en lien avec ses spécialités, ses recherches ou ses besoins de connaissances.

10. DÉVELOPPEMENTS ENVISAGÉS

Nous l'avons souligné à maintes reprises dans ce rapport, les programmes ICOM sont entrés de plain-pied dans la reconfiguration. Celle-ci a touché les cours (créations et abolitions), mais aussi la structure des programmes (définition de deux volets pour le B.A. et création de mineures).

Bien qu'un temps d'observation soit nécessaire, cela n'enlève rien à quelques développements dans cette unité.

10.1. ENSEIGNEMENT

L'enseignement dans les programmes ICOM fournit des bases en journalisme et en relations publiques de manière à ouvrir le marché du travail et la poursuite des études supérieures aux diplômés, avons-nous indiqué. La dimension des cohortes facilite l'encadrement et permet à l'étudiante et à l'étudiant de bénéficier de toute l'attention nécessaire de la part de ses

enseignantes et de ses enseignants. L'équilibre dans les contenus de relations publiques et de journalisme qui faisait défaut et que mentionnait le rapport interne de 2011 a été rétabli. Il existe maintenant un nombre identique de cours de l'une ou l'autre de ces matières.

Issue de la reconfiguration, la banque de cours présentée par ICOM est relativement nouvelle, sa mise en œuvre intégrale s'est faite en automne 2018. C'est, en réalité depuis 2015 que l'application de cette reconfiguration a été faite par introduction progressive des nouveaux enseignements. À notre avis, il faut l'observer quelque temps pour mieux l'évaluer ensuite.

Toutefois, l'évaluation immédiate qu'en font nos enseignantes et nos enseignants identifie quelques défis, entre autres, les préoccupations de la cible (les jeunes qui semblent désormais peu intéressés par les médias d'information traditionnels). Elles et ils suggèrent par conséquent un accent plus marqué vers le numérique, les médias sociaux et l'expérientiel autant dans la formation des journalistes que dans celles des relationnistes. Il serait utile d'envisager de nouveaux cours à ce sujet.

Nous observons aussi des problèmes récurrents, dans la langue avec des faiblesses en français notamment, mais aussi dans la capacité et la rigueur des analyses.

Un cours d'anglais oral s'avère également nécessaire. Plusieurs étudiantes et étudiants (et pas uniquement d'ICOM) choisissent l'Université de Moncton pour en sortir avec des capacités d'expression orale en anglais acquises dans le milieu et avec la contribution de l'université.

Un autre aspect important souligné par les enseignantes et les enseignants concerne l'ouverture à la multidisciplinarité. À ce sujet, les programmes d'information-communication œuvrent actuellement à bâtir un parcours bidisciplinaire avec le programme de marketing. D'autres profils

bidisciplinaires sont envisagés avec les départements de philosophie et de science politique.

Les étudiants, quant à eux, suggèrent une « modernisation de l'enseignement et du contenu général des cours » pour former des ressources, selon leurs mots, aux « compétences transversales » qui mettent un accent sur le numérique de manière générale et sur les médias sociaux en particulier. Elles et ils avancent des idées sur l'ordonnancement ou les contenus des cours ICOM2220 Journalisme en ligne, ICOM2320 Communication multimédia, ICOM 1300 Intro aux relations publiques et surtout ICOM2000 Intro à la communication et ICOM1200 Journalisme écrit et ICOM 2330 Communication interne, en ce qui concerne la transversalité.

L'expérience des journées professionnelles engagée en hiver 2019 semble, quant à elle, accrocher les étudiantes et les étudiants autant que les enseignantes et les enseignants.

Les partenaires et futurs employeurs de nos diplômées et diplômés, surtout des organisations médiatiques, soulignent quant à eux les faibles contingents en journalisme qui rendent difficile une relève locale.

Il existe en effet, depuis quelques années, un déséquilibre dans les effectifs étudiants entre celles et ceux, plus nombreux, qui s'orientent vers les relations publiques et celles et ceux qui adoptent le journalisme. Les causes de cette situation sont à analyser. Mais on peut déjà subodorer que cela découle de la crise que connaissent les médias et qui donne l'impression que les horizons sont bouchés pour les journalistes.

Reprenant à notre compte la suggestion des étudiantes et des étudiants, il semble en effet qu'il soit nécessaire de « moderniser » les enseignements.

Dans le domaine du journalisme particulièrement, il faut réenchanter les étudiantes et les étudiants de manière à renverser la vapeur et montrer une profession, en mutation certes, mais aussi en plein développement et pour

laquelle l'avenir est dégagé. À cet égard, les cours de journalisme (ICOM1200 journalisme écrit, ICOM2220 Journalisme en ligne, ICOM3101 journalisme télévisuel 1, ICOM3102 Journalisme télévisuel 2, ICOM3771 Journalisme radio 1, ICOM3772 journalisme radio 2) pourraient intégrer des modules sur les pratiques journalistiques qui se développent quotidiennement.

Dans le domaine des relations publiques, l'engouement doit être encouragé. La banque de cours étant en rodage, une période d'observation est utile même si le cours ICOM3230 Communication interculturelle pourrait être réaménagé et que les étudiantes et étudiants mentionnent le cours ICOM2320 Communication multimédia comme susceptibles d'évoluer. On devrait dans tous les cas s'orienter vers un renforcement des cours de communication numérique.

Il y a également lieu, dans le domaine des communications, de réfléchir à moyen terme à l'introduction d'enseignements et de profils nouveaux.

Au total, les développements futurs pourraient concerner :

- Un rééquilibrage des effectifs étudiants en faveur du journalisme;
- Une modernisation des cours de journalisme par un accent sur le numérique;
- La création d'un nouveau cours sur la communication numérique ciblé sur les médias sociaux;
- La création d'un cours d'anglais oral pour ICOM et d'autres unités demanderesses;
- Le développement de programmes bidisciplinaires (notamment avec marketing);

- La possibilité de nouvelles filières en communication (la gestion des événements par exemple).

10.2. RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT-CRÉATION

Faute de structure d'impulsion interne, la recherche dans les programmes d'information-communication est souvent menée à titre individuel. Quelques recherches en équipe, telle celle sur les femmes dans les médias au N.B. en 2014-2015 coordonnée par le Professeur François Giroux ont eu lieu.

Dans ce chapitre recherche, la professeure Marie-Linda Lord conduit des travaux qui s'intéressent aux analyses de médias en plus de sa spécialité en littérature acadienne et néo-brunswickoise. Avec l'aide de subventions de recherche du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, elle mène des recherches sur les représentations et le discours dans les littératures et les médias de l'Acadie et du Nouveau-Brunswick. Auteure de plus de 30 chapitres et articles savants, elle a dirigé quatre livres. Parmi ses nombreuses réalisations, elle est membre du conseil d'administration de Téléfilm Canada et a été membre du conseil d'administration de TV5 Québec Canada et en a assumé la présidence de 2010 à 2015. Elle a aussi été co-présidente de la toute première campagne de levée de fonds de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick en 2010, vice-présidente du Conseil d'administration du théâtre l'Escaouette de Moncton, vice-présidente du groupe Égalité Santé en français et membre du Conseil culturel de la Ville de Moncton. Elle est actuellement la présidente du cabinet de campagne de sauvegarde de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Moncton et de la Fondation de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Moncton. En 2012, elle a reçu la

Médaille du Jubilée de diamant de la reine Elizabeth II décerné à des personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle et exemplaire à leur communauté.

Le professeur Gervais Mbarga travaille sur les médias, notamment dans les pays en développement, sur le journalisme scientifique et sur la communication non verbale. Ses plus récentes recherches concernent : les études des médias; le journalisme scientifique dans les pays en développement; la planification des antennes de radio et de télévision; le basculement des télévisions africaines vers la télévision numérique terrestre.

Le professeur François Giroux mène des travaux dans les questions identitaires et sur des analyses de médias. Ces dernières années, il a entrepris des recherches sur :

- Les femmes dans les nouvelles : la représentation féminine dans la couverture de l'actualité par la presse provinciale francophone du Nouveau-Brunswick. Mars 2015, conjointement avec Gervais Mbarga et Abbé Lanteigne.
- La couverture des campagnes électorales par les réseaux nationaux Radio-Canada/CBC. Les campagnes provinciales du Québec et du Nouveau-Brunswick de 2018 et celle à venir au fédéral à l'automne 2019. Recherche en cours, conjointement avec Marie-Linda Lord.

La professeure Natalie Melanson Breau poursuit des études doctorales en sciences du langage. Elle a déjà une publication à son actif : Melanson Breau, N. et Kasparian, S. (2018). « Interactions dans les médias sociaux entre le gouvernement et les internautes pendant la crise de verglas 2017 au N.-B. : politesse et impolitesse » *Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick / Journal of New Brunswick Studies.* [En ligne] : https://journals.lib.unb.ca/index.php/JNBS/article/view/28716/1882521497

Elle a également été sollicitée pour rédiger un texte dans l'ouvrage *État de l'Acadie* (à paraitre). Titre provisoire : « La place inhérente des débats sur la langue dans les médias en Acadie ».

On trouve en annexes du présent rapport, les CV des professeures et professeurs des programmes ICOM, les détails de leurs champs de recherche ainsi que de leurs publications.

Du temps de la Chaire Roméo-LeBlanc en journalisme, les programmes d'information-communication avaient la possibilité de conserver une connexion intense avec les chercheures et chercheurs ainsi que la recherche par des invitations de conférenciers et la participation à des rencontres scientifiques.

La chaire a été abolie et remplacée par une bourse de 30.000 dollars, d'une durée de deux ans remise annuellement à une étudiante ou à un étudiant en journalisme.

La suppression de la chaire pose au moins trois problèmes. Elle prive les programmes d'ICOM d'un instrument institutionnel pour encourager les projets de recherche dans notre unité.

Deuxièmement, elle prive nos étudiantes et nos étudiants des possibilités d'initiation à la recherche en participant aux projets qui auraient été conduits au sein de la chaire.

En troisième lieu, l'attribution de la bourse (qui est, semble-t-il, la plus substantielle de l'université) à une étudiante ou à un étudiant n'est pas en soi une mauvaise idée, mais son efficacité est douteuse. En trois années, deux étudiants l'ont obtenue. Il n'y a pas eu de candidat pour une année.

L'attribution de cette bourse se déroule sans que les programmes n'aient un seul mot à dire à sur les choix. Sa contribution s'avère minimale, parfois il s'agit juste d'attester que l'étudiante ou l'étudiant fait partie de nos effectifs.
On observe, par surcroit, que les récipiendaires de cette bourse, soit ne poursuivaient pas leurs études dans nos programmes ou en journalisme, soit délaissaient carrément le journalisme une fois diplômés. Ainsi, les deux premiers boursiers n'ont pas continué leur carrière en journalisme.
Il semble donc nécessaire de redéfinir cet apport financier pour en faire un outil actif pour les programmes ICOM. Par exemple, il est possible de constituer un fonds en journalisme et en communication susceptible d'employer un assistanat étudiant dans des projets institutionnels. Doit-on rappeler que la chaire Roméo-LeBlanc avait été en son temps, un moyen efficace pour mettre en contact les étudiantes et étudiants avec des chercheurs ou des professionnels de haut niveau?

Les développements futurs pourraient concerner :

- La redéfinition de la contribution de Brunswick News et de la bourse Roméo-LeBlanc;
- La poursuivre des axes de recherche engagés par les professeurs et soutenir leurs participations à des rencontres scientifiques (congrès, conférences, colloques, publications, vulgarisation, etc.)

10.3. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

Les professeures et professeurs d'ICOM participent activement à nombre d'activités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université.

Compte tenu de leur expertise et de leur volonté de s'impliquer dans la communauté, elles ou ils sont sollicités ici ou là par des organisations de toutes sortes.

Certaines de ces organisations expriment le besoin d'obtenir des appuis techniques. À cet égard, on pourrait suggérer la création d'une structure de communication pour donner suite à ces demandes en mettant en place, par exemple, un cabinet de consultation en communication. Cette « boite de communication » nécessitera cependant pour sa gestion, la collaboration d'une enseignante ou d'un enseignant. Aussi faudrait-il prévoir un incitatif financier ou de dégrèvement à cette ressource professorale. Tout comme un fonds de démarrage devra être dégagé pour sa mise en route.

Un développement pourrait concerner :

- La création d'une boîte de communication.

11. CONCLUSION

La description proposée dans ce rapport est un état de nos programmes mis à disposition des évaluateurs. Il s'achève par une série de suggestions qui sont autant d'éléments susceptibles de constituer des pistes de réflexion.

L'occasion de l'évaluation constitue un moment de mesure du chemin parcouru ces dernières années dans un contexte de transformation rapide du journalisme et de la communication. Lorsqu'ils recherchent des mises à jour régulières pour corriger leurs faiblesses, les programmes ICOM rappellent chaque fois sur leurs forces : l'engagement du corps enseignant, l'équilibre des cours entre aspect pratique et aspect réflexif, le ratio étudiant-enseignant qui favorise un bon encadrement, la participation des professeures et professeurs à la recherche, une logistique de formation convenable.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Titre du ou des programmes :
INFORMATION-COMMUNICATION
Équipe d'évaluation : Marc-François Bernier, Jacques Lemieux
Date : 25 novembre 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

« Le programme d'information-communication de l'Université de Moncton, c'est un outil précieux dont l'Acadie ne peut se passer! » (une diplômée rencontrée en entrevue)

1. Introduction / Contexte

Avant d'accepter le mandat de visiteurs-experts, nous avions déjà une bonne connaissance du programme ICOM de l'Université de Moncton : d'une part, pour en avoir discuté avec des collègues qui y avaient enseigné, d'autre part, pour avoir rencontré des membres de l'équipe professorale actuelle, lors d'activités universitaires au pays (dont quelques-unes à Moncton) et à l'étranger (en Europe et en Afrique).

Nous avons participé à de nombreuses évaluations de programmes universitaires au pays, mais aussi à l'étranger, notamment dans le cadre du Réseau Théophraste (regroupement d'établissements d'enseignement du journalisme de la Francophonie, dont fait partie ICOM). Ainsi, Jacques Lemieux a participé (2005-06) à l'élaboration d'une grille d'évaluation des programmes, puis effectué quelques missions (IPJ-Paris et CESTI-Dakar en 2007, EJL-Louvain-la-Neuve en 2009) et supervisé quelques autres, (notamment à Bucarest, Rabat et Tunis). Plus récemment, (décembre 2018), il a été invité par l'Université de Sherbrooke à évaluer le programme de 2e cycle en communication. De son côté, Marc-François Bernier a déjà œuvré à l'élaboration du D.E.S.S. en journalisme de l'Université de Montréal, en plus de superviser l'autoévaluation du programme du Département de communication de l'Université d'Ottawa.

Si ces expériences nous ont facilité la tâche dans la mission actuelle, il en est ainsi de la qualité et de l'exhaustivité des documents produits par l'Université de Moncton et le programme Information-communication : politique d'évaluation de l'université, rapport d'auto-évaluation, documents sur les ressources de la bibliothèque…

Nous avons également tiré d'importantes informations des rencontres mises au programme de notre visite : entrevues avec la direction de la faculté, les vice-recteurs à l'administration, à l'enseignement et à la recherche, l'équipe professorale, les employeurs, les étudiants anciens et actuels, la visite des locaux d'enseignement, etc.

Nous avons toujours été accueillis avec une grande cordialité, une disponibilité totale et une grande franchise. Nous tenons à souligner en particulier la générosité du directeur d'ICOM, le professeur Gervais Mbarga, ainsi que de notre accompagnateur de l'U. Moncton, le professeur Pierre-Marcel Desjardins, qui non seulement se sont partagés les tâches de guide et de chauffeur, mais surtout nous ont fourni un grand nombre d'informations contextuelles, fort utiles à notre compréhension de la situation.

2. Réponse au mandat d'évaluation

2.1. Le contenu du ou des programmes et leur évolution (réf : Questions 1 a, b, c, d et 2 a, b, c)

2.1.1. Observations générales

De façon générale, le programme actuel (bac avec majeure en information-communication) offre un bon équilibre entre la formation générale en sciences humaines et sociales et la formation spécialisée en information-communication. Le développement depuis l'évaluation précédente (2011) d'un volet en relations publiques, ainsi que la création de cours axés sur la « culture numérique », témoignent d'une prise en compte sincère par l'équipe enseignante des transformations des métiers de l'information-communication. Notons aussi le fait que les étudiants rencontrés apprécient la grande proximité avec leurs professeurs, ce qui est sans doute attribuable à la grande disponibilité de ces derniers et à la dimension humaine du programme qui regroupe près de 60 étudiants.

Mais il reste du chemin à parcourir pour moderniser le programme en fonction des tendances du milieu professionnel et des avancées récentes du champ d'études. Il aurait avantage à être revisité pour favoriser un enseignement théorique plus solide, ainsi qu'un apprentissage pratique plus en phase avec les mutations qui touchent les métiers de la communication publique que sont le journalisme et les relations publiques.

2.1.2. Forces

Il faut noter la souplesse dans le cheminement, qui permet trois profils (journalisme, relations publiques et parcours mixte), jumelés à une grande diversité de mineures et de cours complémentaires. L'encadrement serré que permet le faible ratio professeur/étudiant (environ 1/15) constitue également un atout majeur.
Il s'agit d'un programme francophone de la plus haute importance pour les Acadiens, avec plusieurs cours pratiques, notamment une offre enrichie de cours pratiques en relations publiques. Les employeurs (n = 6) rencontrés lors de l'évaluation sont unanimes pour dire qu'il existe un besoin d'avoir des diplômés en journalisme et en relations publiques.

2.1.3. Éléments à renforcer

Nous avons cru déceler une certaine redondance entre certains plans de cours, notamment dans la concentration en relations publiques (ce qui peut s'expliquer par la relative nouveauté des cours) : par exemple, ICOM2340 Communication persuasive et ICOM3600 Communication promotionnelle.

Nous sommes également sensibles aux observations des étudiants en vue d'une plus grande « transversalité » dans les cours, notamment en ce qui a trait à l'environnement numérique : voir p. 37 du Rapport d'autoévaluation (RAE).

La place des médias numériques (données massives, algorithmes, visualisation de données, mobilité, etc.) est plus que marginale. On observe un décalage entre la formation et la réalité médiatique environnante. Ainsi, les nouvelles pratiques en information et communication (par exemple, le « journalisme de données », ou le « journalisme mobile ») sont peu visibles dans le programme. Il faut dire que l'équipe professorale est très consciente du problème et compte y remédier graduellement, compte tenu de la petite taille de l'équipe et des compétences nouvelles que cela implique. Aussi faut-il commencer à planifier les départs à la retraite en ciblant prioritairement pour leur remplacement, des secteurs de la « nouvelle communication ». Nous revenons ultérieurement sur ce point (voir section 2.2.3).

De plus, si on veut aborder le journalisme de données et l'analyse des données massives (« Big Data »), il faudra renforcer la formation méthodologique, qui se limite dans le programme actuel à un cours obligatoire (SOC2002) et à un cours optionnel (STAT2653), dans le bloc des « cours de matières connexes ».

Il nous semble aussi que la dimension éthique doit être renforcée : le programme comporte certes un cours d'éthique de l'information offert par le département de philosophie (PHIL3475), mais il nous semble essentiel que le programme offre un cours distinct d'éthique de l'information et de la communication, axé sur les pratiques professionnelles en journalisme et en relations publiques, ainsi que sur les interactions des deux groupes professionnels entre eux et avec leurs publics. La dimension éthique doit aussi être présente dans les cours de pratique professionnelle, il faut la maintenir et l'affirmer. De façon plus précise, il y a lieu de privilégier un cours d'éthique appliquée en journalisme et relations publiques, où des notions théoriques seraient associées à des normes déontologiques reconnues, et où l'apprentissage réflexif passerait par des études des cas.

Les cours de langue (français et anglais) sont la source de plusieurs irritants chez les étudiants et diplômés rencontrés. En ce qui concerne les cours de français, nous partageons l'avis des enseignants du programme, que les exigences doivent se situer à un niveau élevé : la langue écrite et parlée est l'outil no 1 du professionnel de l'information et de la communication, particulièrement en milieu francophone minoritaire. Cependant, plusieurs étudiants, tout en se disant d'accord avec ces exigences élevées, disent avoir ressenti un énorme « choc linguistique » à leur entrée

dans le programme, comme le souligne cette étudiante : « Moi qui avais toujours 90% en français au secondaire, j'ai eu 20% dans un de mes premiers travaux en infocom! ».

Il semble exister un certain laxisme dans l'évaluation de la qualité du français dans les écoles secondaires francophones du N.B., un phénomène du reste aussi perceptible chez les écoles secondaires francophone de l'Ontario. Même si notre mandat ne porte pas sur cet aspect, nous incitons les autorités de l'Université de Moncton à faire les pressions nécessaires sur le système d'enseignement public de la province, pour que la qualité du français au secondaire s'arrime de plus en plus aux exigences universitaires. Par ailleurs, il semble exister des disparités dans la qualité de la formation de première année universitaire d'un campus à l'autre, ce que des étudiants rencontrés ont déploré.

Le problème des exigences en anglais irrite encore plus les étudiants, particulièrement ceux d'origine étrangère (majoritairement de la Francophonie africaine). Pour atteindre le niveau élevé exigé (ANG1041, Anglais langue seconde de niveau avancé), ces étudiants doivent suivre une longue série de cours, qui allongent la durée de leurs études et rendent difficile le cheminement optimal dans leur programme (séquence de cours de niveau 1, 2, 3…). Même les étudiants locaux, vivant en milieu francophone minoritaire, soulignent la pertinence douteuse des cours « d'anglais littéraire » qui leur sont offerts, alors que les métiers de la communication exigent un « anglais pragmatique ou utilitaire ». Tous souhaitent la mise en place d'un ou plusieurs cours d'anglais oral, en parallèle au cours de français oral déjà inscrit au programme. Une telle modification pourrait contribuer à augmenter le taux de rétention des étudiants du programme ICOM, qui est plus faible que celui d'autres programmes de l'Université de Moncton.

Le jumelage entre majeure et mineure est également une source de difficultés pour de nombreux étudiants et diplômés. Les conflits d'horaires entre les cours sont souvent mentionnés; mais sur ce problème (observable dans toutes les universités), nous admettons qu'une solution simple est quelque peu utopique. Par ailleurs, le vaste choix des mineures et cours complémentaires offerts, s'il valorise la liberté de choix des étudiants, peut aussi produire un éparpillement de la formation générale, qui doit servir, dans le bac avec majeure en information-communication, à fournir des connaissances complémentaires (en sciences humaines et sociales) à la formation professionnelle en journalisme ou en relations publiques. Certains étudiants souhaitent des directives plus précises de la direction du programme en ce qui concerne les mineures ou blocs de cours à privilégier, comme compléments à la formation spécifique au domaine (voir aussi section 2.8.1).

Enfin, le RAE traite assez peu de la préparation et de l'accès des diplômés à un 2e cycle, que ce soit en communication dans une autre université, ou dans un programme voisin à l'U. Moncton (question soulevée dans l'évaluation de 2011). Le RAE ne contient d'ailleurs aucune donnée sur le nombre de diplômés d'ICOM qui ont poursuivi des études supérieures. Nous comprenons que le programme vise avant tout à produire des bacheliers aptes à devenir des professionnels compétents, cet objectif s'avérant conforme à celui de la majorité des étudiants.

Cependant, notre expérience personnelle nous permet de constater que plusieurs diplômés du programme ont poursuivi avec succès des études supérieures (notamment, dans nos deux universités); quelques-uns sont même devenus professeurs d'université (dont deux à l'Université Laval). Enfin, plusieurs des anciens rencontrés soulignent la grande pertinence du Séminaire de 4e année pour la préparation au 2e cycle, mais aussi pour la réflexion critique sur les métiers de l'information et de la communication.

2.1.4. Recommandations

Que dans le cadre du comité pédagogique d'ICOM et des instances supérieures de la faculté et de l'université, on examine les questions soulevées à la section 2.1:

1. Poursuivre le « virage numérique », non seulement dans la liste de cours offerts, mais aussi dans le contenu de ces cours et dans leurs interactions (transversalité).
2. Renforcer la dimension éthique et la formation méthodologique.
3. Revoir les exigences en anglais écrit et oral, en particulier en fonction de la clientèle internationale. Dans ce sens, inscrire au programme un ou plusieurs cours d'anglais oral.
4. Dans la mesure du possible, mieux encadrer le choix des mineures et matières connexes.
5. Travailler à uniformiser la qualité de la formation de première année universitaire des différents campus de l'Université de Moncton.

2.2. La direction et les ressources professorales (réf : Questions 3 a, b et 4 a, b, c)

2.2.1. Observations générales

Nous avons constaté une réelle volonté de l'équipe professorale de garder le programme ICOM en concordance avec les tendances actuelles en matière de formation aux métiers de la communication, ainsi qu'aux recherches dans le domaine. Cet objectif implique néanmoins des ajustements dans les prochaines années.

2.2.2. Forces

L'équipe professorale est de petite taille (N = 4), mais manifeste beaucoup de détermination et de dynamisme; elle possède des compétences polyvalentes et fait preuve d'une grande capacité de travail. L'examen des CV indique une aussi une très grande implication sociale ainsi qu'une productivité convenable en recherche, compte tenu de la charge d'enseignement globale.

La mission centrale du programme en enseignement et en recherche est clairement établie : former des professionnels de l'information et de la communication, possédant à la fois les aptitudes requises sur le marché du travail et les connaissances critiques sur le

monde des communications (autant pour la pratique professionnelle que pour les études supérieures).

2.2.3. Éléments à renforcer

L'expertise du corps professoral est encore majoritairement associée à l'enseignement et à la recherche en journalisme, avec une importante orientation en lettres, alors que la majorité de la clientèle étudiante se dirige vers le domaine des relations publiques (même si l'année en cours indique une certaine remontée des inscriptions en journalisme, après un « creux » préoccupant). Par ailleurs, le journalisme et les relations publiques sont désormais plus proches des sciences sociales, il faudrait en tenir compte lors des départs à la retraite et de leur remplacement.

Les chargés de cours, bien qu'en petit nombre (1 - 2 par session), semblent peu intégrés à l'équipe (absence aux réunions pédagogiques, selon RAE). Or, les chargés de cours sont essentiels pour représenter à l'interne (dans les cours, mais aussi dans les réunions pédagogiques) le point de vue professionnel sur les problèmes et enjeux actuels des métiers de la communication.

2.2.4. Recommandations

1. Planifier le remplacement des départs à la retraite en fonction de l'équilibre des expertises en journalisme et en relations publiques, avec accent sur les nouvelles pratiques professionnelles dans les deux secteurs. Pour obtenir un meilleur équilibre entre apprentissages théoriques et apprentissages pratiques, il est recommandé de profiter des prochaines embauches pour privilégier des candidats détenant un Ph. D. auxquels seront confiés la création de cours théoriques (sociologie du journalisme, méthodes quantitatives, éthique et déontologie des médias) et pour confier à des professionnels d'expérience les cours pratiques (télévision, journalisme mobile, journalisme de données, gestion d'événements, plans de communication, etc.).

2. Mieux intégrer les chargés de cours, par exemple en prévoyant des activités pédagogiques spéciales (hors des heures ouvrables régulières),

2.3. L'enseignement et les conditions associées (réf : Questions 5 a, b et 6 a, b)

2.3.1. Observations générales

De façon générale, le programme offre un bon équilibre entre la formation fondamentale (en info-com, ainsi qu'en sciences humaines et sociales) et la formation appliquée, ainsi qu'entre les enseignements magistraux, les échanges (discussions et présentations en classe) et les travaux pratiques. Certains employeurs rencontrés lors de notre passage ont cependant fait valoir que le programme serait encore trop traditionnel alors que le numérique s'impose (consommation fragmentée des contenus médiatiques par

opposition à l'écoute linéaire des bulletins de nouvelles par exemple), qu'il faut se tourner vers le journalisme de données et la visualisation de l'information, la compréhension des algorithmes (en journalisme comme en relations publiques).

2.3.2. Forces

Le ratio professeur / étudiant (environ 1/15) favorise un encadrement suivi, très apprécié des étudiants anciens et actuels. « Les professeurs nous connaissent par notre prénom, nous ne sommes pas des numéros ici », nous ont affirmé tant des diplômés que des étudiants actuels.

Les ressources matérielles (équipements informatiques et audiovisuels) sont adéquates en qualité et en quantité. Un technicien souligne toutefois qu'une augmentation soudaine des inscriptions en journalisme électronique rendrait très difficile la gestion de ces équipements, utilisés à la limite à l'automne 2019 (où on dénombre plus de 10 étudiants en journalisme télé).

La bibliothèque offre une collection importante d'ouvrages et de périodiques dans le domaine de l'information et de la communication, en plus d'offrir des locaux bien aménagés pour le travail en équipe aussi bien qu'individuel.

2.3.3. Éléments à renforcer

Les ressources matérielles seraient « trop liées aux communications des années 1990 » (selon un employeur), alors que la technologie permet aujourd'hui de réaliser des productions de qualité avec des médias légers et mobiles (par exemple, avec un iPhone). Ce qui rappelle notre commentaire antérieur (section 2.1.3) sur le développement souhaité des « nouvelles pratiques professionnelles ».

L'intégration des étudiants internationaux (environ 50% des cohortes) cause certains problèmes, en particulier au début de leur cheminement : notamment, du fait de leur faible niveau de connaissance de la réalité acadienne et canadienne, d'autre part par leur maîtrise insuffisante de l'anglais. Ceci produit un manque de communication entre les deux groupes d'étudiants, qui toutefois semble se résorber avec le temps et le travail en équipe. Certains des étudiants rencontrés souhaitent, pour de meilleurs échanges entre les deux groupes, de mieux organiser le cheminement entre les cours : par exemple, le cours d'actualité internationale (ICOM3853) devrait précéder celui d'actualité canadienne (ICOM2851).

Les stages sont-ils assez développés (voir évaluation 2011)? Selon des employeurs, ils sont de trop courte durée (l'équivalent de 15 jours ouvrables, ou trois semaines, modulables à demi-temps ou moins). Cependant, des anciens ont souligné que ces trois semaines « très intenses » avaient été très bénéfiques pour leur apprentissage professionnel.

Le nombre de ces stages pourrait être augmenté, en développant une communication plus assidue avec les employeurs (dont certains sont diplômés du programme). Voir section 2.7.

2.3.4. Recommandations

1. Développer le virage numérique dans l'offre de cours, soit par la création de nouveaux cours ou la refonte des cours actuels (voir les remarques précédentes sur la redondance ou la création de certains contenus).

2.4. Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes (réf : Questions 7, 8, et 9)

2.4.1. Observations générales

Le programme vise en priorité à former des professionnels en information et communication, autant pour le marché du travail local (acadien, canadien) que celui de la Francophonie. Cet objectif semble clairement établi et communiqué et les besoins sont manifestes chez les employeurs rencontrés.

Le programme réussit-il à recruter suffisamment de candidats? l'évaluation de 2011 suggérait un effectif global de 75, il se situe plutôt entre 50 et 60. Ce nombre nous semble plus réaliste, compte tenu de la démographie du milieu et des ressources disponibles.

2.4.2. Forces

Les méthodes d'enseignement semblent en adéquation avec les objectifs. La taille réduite des groupes-cours facilite l'atteinte des objectifs.

Les anciens étudiants ont souligné de façon très positive la rigueur dont font preuve les enseignants : rigueur qui les a bien servis lors de leur entrée sur le marché du travail. Une fois passé le « choc linguistique », ils reconnaissent sa nécessité.

2.4.3. Éléments à renforcer

Le taux de rétention (55%) semble constituer un problème particulier à l'ICOM, en tenant compte de la situation globale à Moncton, où le taux de rétention est de 76% (RAE, p. 24).

Toutefois, le RAE contient peu de données sur le parcours de ces étudiants qui quittent le programme. Certains de ceux-ci se retrouvent-ils dans l'une des deux mineures offertes par ICOM (Journalisme et Relations publiques)? Selon les professeurs et les anciens, la majorité des cas d'abandon du programme s'expliquent par l'incapacité d'atteindre les standards exigés en français ou en anglais.

2.4.4. Recommandations

1. Que le programme et les instances supérieures de l'université obtiennent des données sur la nature des transferts de programmes.
2. Il y aurait aussi lieu de procéder à des enquêtes qualitatives et quantitatives auprès des diplômés en vue de la prochaine évaluation du programme ICOM, pour mieux connaître leur satisfaction concernant la formation obtenue et sa pertinence pour le marché de l'emploi.

2.5. L'appui aux étudiantes et aux étudiants (réf : Questions 10 et 11)

2.5.1. Observations générales

Les étudiants nous affirment bénéficier d'un encadrement serré et rigoureux, conformément à l'importance accordée à cet aspect par l'équipe professorale. À ce chapitre, il y a très peu à ajouter à ce qui a déjà été formulé plus haut.

2.5.2. Forces

Le dévouement des professeurs et la proximité qui existe avec les étudiants sont salués par ces derniers.

2.5.3. Éléments à renforcer

Il n'y a rien à recommander ici.

2.5.4. Recommandations

Poursuivre la tradition qui consiste à avoir des professeurs soucieux de l'expérience étudiante.

2.6. La R-D-C et sa contribution (réf : Questions 12 et 13)

2.6.1. Observations générales

Comme cela a été évoqué plus haut, si les professeurs sont intéressés par la recherche, leur contribution se situe souvent dans une discipline connexe (études culturelles et littéraires, par exemple), plutôt que dans le champ spécifique de l'information et de la communication. Ce qui réduit la visibilité du programme et s'inscrit en marge des tendances observées depuis quelques décennies. On observe de plus que les subventions reçues à titre de chercheur principal sont peu présentes.

Cette situation a été souvent observée dans d'autres universités, dans des unités où le corps professoral est assigné quasi-exclusivement à l'enseignement de 1er cycle.

Il est dommage que la Chaire Roméo-Leblanc, qui favorisait le développement de la recherche (par l'embauche d'auxiliaires-étudiants, la visite de chercheurs d'autres universités, et l'organisation de colloques et séminaires), ait été remplacée (à la demande du donateur) par une bourse de 30 000 $, dont la pertinence nous semble problématique, compte tenu que rien ne garantit qu'elle viendra en aide à un diplômé en journalisme.

2.6.2. Forces

Malgré la lourdeur de la tâche collective d'enseignement et l'absence d'un 2e cycle (qui créerait un bassin d'étudiants-chercheurs stimulant la recherche professorale), les professeurs d'ICOM réussissent à faire de la recherche et à intéresser quelques étudiants aux études supérieures.

La participation d'ICOM au Réseau Théophraste permet l'échange de connaissances avec les collègues de la Francophonie et rend possible la réalisation de projets de recherche conjoints.

2.6.3. Éléments à renforcer

Lors des prochaines embauches professorales, pour favoriser le développement de la recherche, on devra privilégier les candidats détenteurs d'un doctorat par rapport à ceux qui disposent d'expérience professionnelle en information-communication. Ce profil plus professionnel ou « praticien » devrait toutefois être privilégié lors de l'embauche de chargés de cours.

On devrait aussi favoriser des partenariats en recherche avec des disciplines voisines de l'U. Moncton qui disposent d'un 2e cycle (par exemple, codirections de mémoires, colloques conjoints).

2.6.4. Recommandations

1. Nous jugeons essentiel pour le développement de la recherche en information-communication à l'Université de Moncton, que la direction de la faculté, ainsi que les instances supérieures de l'université (rectorat et vice-rectorats), mettent toute la pression nécessaire sur les donateurs de la Bourse Roméo-Leblanc, pour revenir à la formule antérieure de la Chaire Roméo-Leblanc, dont la pertinence était bien plus grande, tant pour la visibilité de l'université que de son programme d'information-communication.
2. Faire de la formation et des aptitudes à la recherche (Ph. D et réalisations) des critères déterminants des futures embauches professorales.
3. Favoriser les partenariats en recherche, tant à l'interne (U. Moncton) qu'à l'extérieur (Réseau Théophraste).

2.7. Le ou les programmes et le milieu (réf. : Question 14)

2.7.1. Observations générales

Les professeurs sont solidement impliqués dans le milieu, mais cela pourrait être davantage mis à contribution, pour favoriser le recrutement des étudiants et aider à la notoriété du programme. Tel que mentionné plus haut, les employeurs ont une attitude positive à l'égard du programme ICOM, bien qu'on ait pu apprendre que certaines tensions ont existé par le passé. Ce qui n'est plus le cas, nous assure-t-on.

2.7.2. Forces

Les CV des membres de l'équipe professorale témoignent de leur grande implication sociale. Cela est important quand on est à l'emploi d'une université vitale pour le dynamisme culturel, scientifique et économique de la communauté acadienne.

2.7.3. Éléments à renforcer

Dans les rencontres avec les anciens étudiants et avec les employeurs, nous avons décelé une faiblesse des liens institutionnels entre ceux-ci et le programme. Cela étant dit, aussi bien l'équipe professorale que les milieux professionnels déplorent la situation et souhaitent le développement de relations plus suivies.

2.7.4. Recommandations

1. Développer les contacts suivis avec les employeurs, tant pour l'embauche des diplômés que pour la mise à jour permanente du programme.
2. Mieux intégrer les quelques chargés de cours provenant du milieu professionnel à l'équipe enseignante (réunions pédagogiques spéciales ?). *Voir rapport de 2011*.
3. Développer des activités tant formelles qu'informelles de suivi avec les employeurs, mais aussi avec les anciens (le programme et la faculté devraient en discuter avec l'association des anciens de l'université).

2.8. Autres interrogations ou observations sur le ou les programmes

2.8.1. Format de programme différent du baccalauréat majeure / mineure?

Les étudiants rencontrés, de même que quelques anciens, souhaitent un cheminement plus centré autour de l'objectif principal du programme, soit la formation de professionnels de l'information et de la communication. Ces personnes déplorent l'effet d'éparpillement que produit le format de bac avec majeure et mineure. Elles avancent diverses mesures, par exemple un resserrement des règles de cheminement dans l'offre des cours hors-discipline, un encadrement plus strict de la direction du programme sur les

choix des mineures, voire la transformation du programme en bac spécialisé en information-communication.

Cette dernière option nous semble trop ambitieuse, compte tenu des ressources disponibles. Le RAE (p. 36) mentionne la possibilité de partenariats avec d'autres unités, sous forme de bacs bidisciplinaires, par exemple avec Marketing (pour le volet en relations publiques) ou avec Science politique (pour l'option journalisme). Nous en avons discuté lors de la rencontre finale avec la direction du programme et celle de la faculté; le décanat craint que cette formule bidisciplinaire ne suscite de longues et difficiles négociations avec les partenaires pressentis avant d'aboutir.

Aussi, la direction facultaire suggère plutôt une autre formule, soit celle d'un « B.A. Honors » en information-communication, qui respecterait à la fois les demandes des étudiants et des anciens pour un programme plus centré, tout en minimisant les ressources à mobiliser. Nous ne sommes pas en mesure de juger de la faisabilité d'une telle solution, mais elle nous apparaît comme une option intéressante; aussi nous encourageons le programme et la faculté d'étudier attentivement cette possibilité.

2.8.2. Faire d'ICOM un département autonome au sein de la Faculté des arts et des sciences sociales?

Cette idée avait été énoncée dans le rapport de l'évaluation précédente (2011), mais n'avait pas été retenue par l'université. Aussi avions-nous au départ l'impression que cette transformation institutionnelle, compte tenu de la petite taille de l'unité, causerait de nombreux problèmes de gestion interne, notamment en ce qui concerne les embauches, promotions, années sabbatiques, etc.

Il nous semble maintenant, après en avoir discuté avec la direction du programme et de la faculté, que cela changerait peu de choses en ce qui concerne la gestion de l'enseignement et de la recherche. En effet, nous a-t-on expliqué, le programme d'information-communication dispose déjà d'une grande autonomie pédagogique et budgétaire au sein de la faculté. De même, la gestion des carrières professorales (comités d'embauche, de promotion, etc.) implique la participation de collègues de l'extérieur du département.

Par contre, la création d'un Département d'information-communication contribuerait grandement à la visibilité et à l'attrait du programme pour les étudiants locaux et internationaux, pour les employeurs et pour l'ensemble de la communauté. Il vaut donc la peine de procéder à une analyse avantages / désavantages de l'idée de transformer le programme ICOM en département autonome.

3. Conclusion

Au terme de cette évaluation, il y a lieu de synthétiser les faits saillants et recommandations générales. Le programme ICOM offre un bon équilibre entre formation générale et spécialisée, qui doit toutefois poursuivre sa mise à jour, notamment en fonction du virage numérique.

On y retrouve une équipe professorale très impliquée, déterminée à moderniser le programme, mais dont le renouvellement prévisible dans les cinq à dix prochaines années doit s'arrimer aux nouvelles orientations professionnelles et académiques (développement de la recherche et nouveaux cours théoriques).

Ses ressources matérielles sont satisfaisantes en nombre et en qualité, mais leur remplacement graduel devra se faire en fonction des changements technologiques et organisationnels du monde des communications (nouveaux médias, nouvelles pratiques).

Sa population étudiante est certes de taille réduite (50 à 60), mais proportionnelle aux ressources disponibles, dont le ratio professeur / étudiant (1/15) permet un encadrement suivi et personnalisé. La proportion élevée d'étudiants internationaux (environ 50%) peut causer quelques difficultés d'intégration et de communication interculturelle, mais favorise aussi l'ouverture à l'autre.

Finalement, le programme forme des journalistes et des communicateurs pour la Francophonie acadienne, canadienne et internationale; mais pour mieux accomplir sa mission, il doit répondre favorablement au désir de ses diplômés et du milieu professionnel de resserrer les liens avec lui.

Marc-François Bernier, Université d'Ottawa
Jacques Lemieux, Université Laval
(25 novembre 2019)

Moncton, le 10 janvier 2010

À Monsieur le Doyen
Faculté des arts et sciences sociales
Université de Moncton

Objet : Rapport d'évaluation du programme d'information-communication.

Monsieur le Doyen,

Nous avons lu avec attention le rapport d'évaluation du programme d'information-communication déposé le 25 novembre 2019 par les professeurs Marc-Francois Bernier de l'Université d'Ottawa et Jacques Lemieux de l'Université Laval.

Avant toute chose, permettez-nous de remercier les deux évaluateurs qui ont eu un séjour riche et produit un document à la hauteur des attentes. Nous saisissons également cette occasion pour présenter nos compliments au professeur Pierre-Marcel Desjardins de l'Université de Moncton qui les a accompagnés les 5 et 6 novembre 2019 dans notre campus.

S'agissant du rapport, de manière globale, il répond aux attentes de notre programme. Il contient d'excellentes observations, mais nous avons aussi quelques réserves sur certaines recommandations émises.

Le rapport mentionne le bon équilibre entre la formation générale et la formation spécialisée en information-communication. Il relève que « le développement depuis l'évaluation précédente d'un volet relations publiques ainsi que la création de cours axés sur la "culture numérique", témoignent d'une prise en compte sincère par l'équipe enseignante des transformations des métiers de l'information-communication. Notons aussi le fait que les étudiants rencontrés apprécient la grande proximité avec leurs professeurs, ce qui est sans doute attribuable à la grande disponibilité de ces derniers. »

Le rapport indique nos atouts : la souplesse dans le cheminement de notre programme, une diversité des mineures et des cours complémentaires, un « encadrement serré » des étudiantes et des étudiants. Ce qui lui fait dire qu'il s'agit d'un programme « de la plus haute importance pour les Acadiens. »

Le rapport relève tout aussi bien le trajet à parcourir pour l'avenir : la nécessité de poursuivre la modernisation en fonction des tendances nouvelles de nos métiers et des avancées contemporaines de nos champs d'études. Il propose ainsi « un enseignement théorique plus solide, ainsi qu'un apprentissage pratique plus en phase avec les mutations ». À ce sujet, il faut toujours se rappeler que nous sommes un programme de premier cycle qui forme des praticiens tout en les ouvrant les portes du 2e cycle des études universitaires.

S'agissant maintenant des recommandations :

Recommandation 2.1.4. Le contenu du ou des programmes et leur évolution.
Que dans le cadre du comité pédagogique d'ICOM et des instances supérieures de la faculté et de l'université, on examine les questions soulevées à la section 2.1 :
1. Poursuivre le « virage numérique », non seulement dans la liste de cours offerts, mais aussi dans le contenu de ces cours et dans leurs interactions (transversalité).
2. Renforcer la dimension éthique et la formation méthodologique.
3. Revoir les exigences en anglais écrit et oral, en particulier en fonction de la clientèle internationale. Dans ce sens, inscrire au programme un ou plusieurs cours d'anglais oral.
4. Dans la mesure du possible, mieux encadrer le choix des mineures et matières connexes.
5. Travailler à uniformiser la qualité de la formation de première année universitaire des différents campus de l'Université de Moncton.

Nous sommes en parfait accord avec la recommandation. Il convient d'indiquer que, s'agissant du virage numérique, il est amorcé et se poursuit à la mesure des moyens disponibles. Ainsi, chaque professeure et chaque professeur intègre déjà dans ses enseignements une dimension numérique parfois avec l'appui de ressources humaines extérieures. Nous pensons qu'il serait nécessaire de donner une extension aux cours ICOM2220 journalisme en ligne et ICOM2320 communication multimédia afin d'amener nos étudiantes et nos étudiants le défi du numérique. Ainsi pourraient être envisagés un enseignement de journalisme en ligne II et un autre de communication multimédia II.

Sur l'éthique et la formation méthodologique, le cours PHIL3475 éthique de l'information est obligatoire pour nos étudiants. Mais la recommandation nous permet d'envisager des cours d'éthique appliquée aux médias et aux relations publiques.

Sur les exigences en anglais écrit et oral, nous sollicitons la création d'un cours d'anglais oral depuis quelques années. Nous souhaitons que cette demande aboutisse. Il est essentiel que nos futurs diplômés soient à mesure de parler un minimum d'anglais qui leur permette de réaliser leur stage et ensuite des interviews de recrutement.

L'encadrement du choix des mineures constitue un problème à poser à l'Université. Un programme pourrait-il suggérer une liste limitative de mineures ? Nous serions en accord avec une semblable position.

Par contre, il est à signaler que nos étudiants demandent de plus en plus une mineure dans leur filière. Ceux de journalisme souhaiteraient avoir une mineure en relations publiques et vice versa, avec des cours au choix ou en équivalence au besoin.

Concernant la formation uniforme dans les trois campus, chaque fois que le programme a eu des sollicitations des autres campus de l'Université, il y a toujours répondu. Ainsi avons-nous déjà assuré des cours en vidéoconférence pour atteindre ce but au cours des années 2016-2017 et 2017-2018.

Recommandation 2.2.4. La direction et les ressources professorales

1. Planifier le remplacement des départs à la retraite en fonction de l'équilibre des expertises en journalisme et en relations publiques, avec accent sur les nouvelles pratiques professionnelles dans les deux secteurs. Pour obtenir un meilleur équilibre entre apprentissages théoriques et apprentissages pratiques, il est recommandé de profiter des prochaines embauches pour privilégier des candidats détenant un Ph. D. auxquels sera confiée la création de cours théoriques (sociologie du journalisme, méthodes quantitatives, éthique et déontologie des médias) et pour confier à des professionnels d'expérience les cours pratiques (télévision, journalisme mobile, journalisme de données, gestion d'événements, plans de communication, etc.).

2. Mieux intégrer les chargés de cours, par exemple en prévoyant des activités pédagogiques spéciales (hors des heures ouvrables régulières).

La planification des départs à la retraite fait l'objet de notre attention. Cependant, il est nécessaire de rappeler que nous sommes un programme de premier cycle destiné avant tout à former des journalistes et relationnistes dont le milieu acadien a grandement besoin, telles que l'indiquent nos discussions avec les responsables de ces secteurs et avec nos étudiants. Les départements de communication des grandes universités franco-canadiennes disposent de nombreux professionnels

embauchés comme chargés de cours qui, à côté de la formation théorique offerte par les professeurs permanents, assurent une formation pratique. À Moncton, nous avons peu de professeurs à temps plein, la plupart avec doctorat ou en voie de doctorat et, habituellement, un seul chargé de cours. Le contact essentiel de nos étudiants avec des professionnels passe donc par les professeurs eux-mêmes qui ont tous une solide expérience dans le monde de la communication. Il est alors bien évident, lorsqu'il y a ouverture de poste menant à la permanence, que notre mission de former nos futurs journalistes et relationnistes nous oblige à prioriser des candidats ayant eux aussi une solide expérience sur le terrain, le doctorat étant plutôt considéré comme un atout qu'il est possible d'acquérir en cours de route comme cela se fait présentement pour l'une de nos professeures.

La participation des chargés de cours faisait l'objet des recommandations de l'évaluation de 2011. Professionnels pour la plupart, leur agenda nous échappe. Cependant, ils sont régulièrement invités aux activités du programme : comité pédagogique, réunion de rentrée, etc. Leur participation est cependant toujours très mitigée. Cela dit, lors du remplacement de Mme Natalie Melanson Breau au cours de l'année 2018-2019, des chargées de cours ont pris une part très active à nos comités.

Recommandations 2.3.4. L'enseignement et les conditions associées.

1. Développer le virage numérique dans l'offre de cours, soit par la création de nouveaux cours ou la refonte des cours actuels (voir les remarques précédentes sur la redondance ou la création de certains contenus).

Nous sommes en parfait accord avec cette recommandation. Compte tenu de nos moyens limités, le réaménagement des cours apparait comme la solution la plus rapidement accessible en attendant les enseignements spécifiques. Des ateliers seront mis en place avec la participation des compétences extérieures. Ainsi, proposons-nous que le volet journalisme des données fasse partie intégrante du cours ICOM3102 journalisme télévisuel II. Quant au journalisme mobile, il est déjà mis en pratique dans les cours de radio et de télévision.

Recommandations 2.4.4. Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

1. Que le programme et les instances supérieures de l'université obtiennent des données sur la nature des transferts de programmes.

2. Il y aurait aussi lieu de procéder à des enquêtes qualitatives et quantitatives auprès des diplômés en vue de la prochaine évaluation du programme ICOM, pour mieux connaître leur satisfaction concernant la formation obtenue et sa pertinence pour le marché de l'emploi.

La collecte des données académiques et les enquêtes suggérées sont du ressort de l'Université.

Recommandations 2.5.4. L'appui aux étudiantes et aux étudiants

Poursuivre la tradition qui consiste à avoir des professeurs soucieux de l'expérience étudiante.

Cette recommandation reconnait en réalité la qualité des efforts fournis par les professeures et les professeurs en la matière et relève leur dévouement.

Recommandations 2.6.4. La R-D-C et sa contribution

1. Nous jugeons essentiel pour le développement de la recherche en information-communication à l'Université de Moncton que la direction de la faculté, ainsi que les instances supérieures de l'université (rectorat et vice-rectorats), mettent toute la pression nécessaire sur les donateurs de la Bourse Roméo-Leblanc, pour revenir à la formule antérieure de la Chaire Roméo-Leblanc, dont la pertinence était bien plus grande, tant pour la visibilité de l'université que de son programme d'information-communication.

2. Faire de la formation et des aptitudes à la recherche (Ph. D et réalisations) des critères déterminants des futures embauches professorales.

3. Favoriser les partenariats en recherche, tant à l'interne (U. Moncton) qu'à l'extérieur (Réseau Théophraste).

Le programme approuve cette recommandation. Il a déjà posé le problème de l'ancienne Chaire Roméo LeBlanc soit pour son retour au modèle initial, soit pour son évolution vers un centre de recherches en communication qui pourrait appuyer les professeures et les professeurs ainsi que les étudiants.

S'agissant des critères de recrutement, nous devons souligner que l'expérience pratique est essentielle ainsi que nous l'avons indiqué pour la recommandation 2.2.4.

Le point 3 ne soulève pas d'objection de notre part.

Recommandations 2.7.4. Le ou les programmes et le milieu

1. Développer les contacts suivis avec les employeurs, tant pour l'embauche des diplômés que pour la mise à jour permanente du programme.

2. Mieux intégrer les quelques chargés de cours provenant du milieu professionnel à l'équipe enseignante (réunions pédagogiques spéciales ?) Voir rapport de 2011.

3. Développer des activités tant formelles qu'informelles de suivi avec les employeurs, mais aussi avec les anciens (le programme et la faculté devraient en discuter avec l'association des anciens de l'université).

Nous maintenons des contacts suivis avec les employeurs de la région dans le cadre des stages de nos étudiantes et de nos étudiants. Leur présence massive à la rencontre avec les évaluateurs et à titre d'invités dans nos cours en font foi. Ces contacts méritent toutefois d'être encore plus serrés et le programme doit s'atteler à cela et créer un cadre de concertation permanente.

En ce qui concerne les chargés de cours, nous en avons parlé plus haut.

S'agissant des activités de suivi, c'est un aspect à mettre en œuvre. Il est à noter en ce qui concerne les anciens que beaucoup ne résident pas dans la région.

Autres interrogations ou observations :

1) Format du programme : les règles de cheminement hors discipline ainsi que le choix des mineures constituent des prescriptions de l'Université.
   Les bidisciplinaires nous semblent porteuses bien que laborieuses dans la mise en place. Elles n'excluent pas, à notre avis, l'option du baccalauréat avec distinction que le programme doit envisager sérieusement.

2) Faire d'ICOM un département : le programme devrait analyser cette avancée dans l'optique proposée par les évaluateurs de manière à maximiser la visibilité et l'attrait du programme.

En résumé, le rapport fait des recommandations utiles susceptibles de renouveler le programme spécialement en fonction du virage numérique et dans l'objectif de rester concurrentiel et en phase tant avec les diplômés qu'avec le milieu professionnel.

Veuillez accepter, Monsieur le Doyen, l'expression de notre parfaite considération.

Gervais Mbarga, Ph. D.
Directeur du programme d'information-communication

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau du doyen

PAR COURRIEL

Le 14 janvier 2020

Monsieur Gilles Roy
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton

Objet : Réaction du décanat de la FASS au rapport des évaluateurs externes du programme de B.A. (majeure en information-communication)

Monsieur le Vice-recteur,

La présente constitue la réaction du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales au rapport préparé par les membres de l'équipe d'évaluation du programme de **B.A. (majeure en information-communication)**. Elle fait suite à une note de service de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales en date du 28 novembre 2019. Cette réaction a été élaborée à la lumière du rapport d'évaluation externe présenté par M. Marc-François Bernier et M. Jacques Lemieux, et après lecture de la réaction préparée par les membres du Comité pédagogique du Programme d'information-communication, laquelle vous trouverez en pièce jointe à cette réaction. Veuillez noter que, dans la mesure où aucun mécanisme formel n'est prévu à cet effet dans la Politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton, nous nous autorisons dans cette réaction à exposer plus globalement la perspective du décanat de la Faculté sur la situation de la majeure en information-communication ainsi que sur les modifications que le Comité pédagogique du Programme pourrait proposer dans les années à venir.

Précisons d'emblée que nous avons lu avec grand intérêt le rapport préparé par les membres de l'équipe d'évaluation. Nous sommes ainsi heureux de noter le sérieux avec lequel ils ont effectué leur travail et le souci qu'ils ont mis à réfléchir aux développements qui pourraient être envisagés pour renforcer le programme et en assurer la pérennité. Sur le fond, l'évaluation qui est faite du programme par les membres de l'équipe d'évaluation nous apparaît positive.

18, avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 Canada

506.858.4183 (Taillon) / 506.858.4018 (Arts)
jean-francois.thibault@umoncton.ca
http://www.umoncton.ca/umcm-fass/

D'abord, en ce qui concerne le **contenu des programmes** et leur **évolution**, les évaluateurs reconnaissent que, de manière générale, le programme « offre un bon équilibre entre la formation générale en sciences humaines et sociales et la formation spécialisée en information-communication » (p. 2) et voient d'un bon œil l'intégration d'un volet en relations publiques depuis la dernière évaluation (p. 2.). Néanmoins, ils sont d'avis qu'il « reste du chemin à parcourir pour moderniser le programme en fonction des tendances du milieu professionnel et des avancées récentes du champ d'études » (p. 2) et que certains éléments du programme gagneraient à être renforcés. Il est notamment suggéré, en premier lieu, de *poursuivre le virage numérique non seulement dans la liste des cours mais aussi dans le contenu même des cours et dans leurs interactions* (Recommandation 2.1.4.1), recommandation que nous appuyons sans réserve aucune et qui nous apparaît même essentielle. Nous invitons le Comité pédagogique à se pencher sérieusement sur cette première recommandation dans la mesure où elle implique de réfléchir à l'avenir du programme et à sa pertinence dans le contexte contemporain et qu'elle suppose aussi d'impliquer des modifications assez considérables aux contenus de cours, entre autres. Il est de plus suggéré de renforcer la dimension éthique et la formation méthodologique du programme (Recommandation 2.1.4.2), puis de revoir les exigences en anglais écrit et oral eu égard à la proportion importante d'étudiantes et étudiants internationaux dans le programme (Recommandation 2.1.4.3). Nous appuyons également ces deux dernières recommandations. Si nous sommes d'avis qu'il ne serait absolument pas judicieux de proposer une liste limitative de mineures (Recommandation 2.1.4.4), ce qui contreviendrait d'ailleurs au régime pédagogique, nous croyons cependant qu'il serait possible de suggérer aux étudiantes et étudiants des arrimages pertinents, au besoin, et de revoir la liste des cours des disciplines connexes (Recommandation 2.1.4.4).

Pour ce qui est de la **direction** et des **ressources professorales**, les évaluateurs constatent « une réelle volonté de l'équipe professorale de garder le programme en concordance avec les tendances actuelles en matière de formation aux métiers de la communication, ainsi qu'aux recherches dans le domaine » (p. 5). Pour ce faire, cependant, ils recommandent que le remplacement des départs à la retraite soit planifié en fonction de l'équilibre des expertises en journalisme et en relations publiques, avec accent sur les *nouvelles pratiques professionnelles* dans les deux secteurs (Recommandation 2.2.4.1). Ils recommandent notamment que soient privilégiés les candidates et candidats titulaires de Ph. D. à qui seraient confiés les cours théoriques, les cours pratiques étant relégués à des chargés de cours. Si ce modèle peut vraisemblablement bien fonctionner dans les plus grandes universités et dans les grands centres où les chargés de cours sont légion, la réalité est toute autre dans la région de Moncton. Aussi importe-t-il, à notre sens, de rechercher des candidates et candidats qui auront à la fois le doctorat et une certaine expérience professionnelle compte tenu de la nature du programme. Il serait imprudent, croyons-nous, de miser uniquement sur les candidates et candidats ayant le doctorat en faisant fi de l'expérience professionnelle. Autrement dit, il nous apparaît difficile d'envisager que la composante pratique du programme puisse être reléguée aux seuls chargés de cours.

S'agissant de l'**enseignement** et des **conditions associées**, nous sommes d'accord avec les évaluateurs pour dire que, malgré le bon équilibre qui existe entre la formation fondamentale et la formation appliquée (p. 6), il importe, comme nous l'avons mentionné plus haut, de *développer le virage numérique dans l'offre de cours* (Recommandation 2.3.2.1).

En ce qui concerne les **résultats d'apprentissage** et leur **atteinte**, nous sommes, à l'instar des évaluateurs, d'avis que le programme aurait tout intérêt à obtenir des données sur la nature des transferts de programme (Recommandation 2.4.4.1) de manière à mieux comprendre ce qui explique le taux de rétention de 55 %.

Pour ce qui est de la **RDC** et de sa **contribution**, les évaluateurs font remarquer que la contribution des professeures et professeurs du programme se situe souvent dans une discipline *autre que le champ spécifique de l'information-communication* (p. 10) et trouvent dommage que la Chaire Roméo-LeBlanc ait été remplacée par une bourse d'études. Aussi proposent-ils que l'Université, la Faculté et le Programme « mettent toutes les pressions nécessaires sur les donateurs de la Bourse Roméo-LeBlanc, pour revenir à la formule antérieure de la Chaire […], dont la pertinence était bien plus grande » (Recommandation 2.6.4.1). Nous sommes d'avis que le retour à formule antérieure aurait pour effet de soutenir les activités de recherche dans le champ de l'information-communication. Nous pensons cependant qu'il ne faudrait pas automatiquement « faire de la formation et d'aptitudes à la recherche Ph. D. et réalisations » (Recommandation 2.6.4.2) les critères déterminants des futures embauches professorales (voir la section « ressources professorales » plus haut), car l'expérience professionnelle, qu'elle soit en journalisme ou en relations publiques, est un critère non négligeable, voire essentiel.

Enfin, quant aux **liens avec le milieu**, les évaluateurs soulignent avec justesse que, même si les professeures et professeurs sont solidement impliqués dans le milieu, il y aurait tout de même lieu de développer davantage les contacts avec les anciens et les employeurs pour l'embauche des diplômés et les mises à jour du programme (Recommandations 2.7.4.1 et 2.7.4.3), puis de mieux intégrer les chargées et chargés de cours à l'équipe professorale (Recommandation 2.7.4.2). Nous ne pouvons qu'appuyer ces recommandations qui pourraient permettre au programme de rayonner au sein de l'Université et à l'extérieur de ses murs.

En conclusion de leur rapport, les évaluateurs externes s'interrogent sur le format du programme, d'une part, et sur la possibilité de transformer le Programme d'information-communication en département autonome, d'autre part. Comme certaines étudiantes et certains étudiants semblent vouloir un cheminement plus centré sur l'objectif principal du programme – le journalisme et les relations publiques –, nous invitons le Comité pédagogique du Programme d'information-communication à explorer la possibilité *d'intégrer le profil avec distinction à la majeure*. Cela permettrait aux étudiantes et étudiants à la fois de suivre plus de cours dans la discipline principale et d'approfondir leurs habiletés en recherche. La création de baccalauréats bidisciplinaires est à notre avis trop laborieuse, compte tenu du faible nombre d'inscriptions qu'ils risquent d'attirer; comme nous l'avons mentionné plus haut, il serait tout à fait possible de proposer aux étudiantes et étudiants des arrimages « majeure-mineure » pertinents. Quant à la création d'un département autonome, un tel projet se heurterait à des écueils statutaires (nombre de professeures ou de professeurs), mais n'ajouterait rien en terme d'autonomie pour le programme qui dispose déjà des mêmes privilèges et responsabilités qu'un Département.

Pour conclure, nous tenons à rappeler que, dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le programme de B.A. (majeure en information-communication) figure parmi les **programmes à maintenir** à l'Université, c'est-à-dire ceux qui « ont leur place dans [la] carte des programmes pour diverses raisons » (p. 61 du *Rapport sur la planification académique*). Nous nous réjouissons de l'évaluation positive qui en est faite par les évaluateurs et nous sommes d'avis que le Comité pédagogique du Programme

d'information-communication accueillera favorablement la majorité des recommandations qui découlent du rapport.

En vous remerciant, Monsieur le Vice-recteur, de l'attention que vous porterez au processus d'évaluation de la majeure en information-communication, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Jen

Jean-François Thibault, Ph. D.

p. j. Réaction du Comité pédagogique du Programme d'information-communication

c. c. Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
Dominique Thomassin, responsable des suivis aux programmes, Faculté des arts et des sciences sociales
Gervais Mbarga, responsable, Programme d'information-communication

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation du programme de B.A. (majeure en information-communication)

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 5 et 6 novembre 2019, les professeurs Marc-François Bernier de l'Université d'Ottawa et Jacques Lemieux de l'Université Laval, visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de B.A. (majeure en information-communication) et de donner leur avis au sujet de ce programme. Les professeurs Bernier et Lemieux ont remis leur rapport d'évaluation le 25 novembre 2019.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, les membres du Comité pédagogique du programme d'information-communication et le doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS), M. Jean-François Thibault, ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 10 janvier 2020 et du 14 janvier 2020 respectivement.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par les membres du Comité pédagogique du programme d'information-communication, du rapport de l'équipe d'évaluation externe Bernier et Lemieux et des réactions des membres du Comité pédagogique du programme d'information-communication et du décanat de la FASS à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de B.A. (majeure en information-communication).

2. Réponse au mandat d'évaluation

Le décanat de la FASS rappelle « que, dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le programme de B.A. (majeure en information-communication) figure parmi les **programmes à maintenir** à l'Université, c'est-à-dire ceux qui « ont leur place dans [la] carte des programmes pour diverses raisons » (p. 3).

2.1 Le contenu du programme et son évolution

Les évaluateurs externes trouvent que le programme « offre un bon équilibre entre la formation générale en sciences humaines et sociales et la formation spécialisée en information-communication » (p. 2) mais ils notent aussi « une certaine redondance entre certains plans de cours, notamment dans la concentration en relations publiques » (p. 3). L'équipe d'évaluation observe que le rapport d'autoévaluation « traite assez peu de la préparation et de l'accès des diplômés à un 2e cycle, que ce soit en communication dans une autre université, ou dans un programme voisin à l'U. Moncton […] » (p. 4). Ils mentionnent que deux des diplômés sont devenus professeurs à l'Université Laval (p. 5).

Les évaluateurs externes affirment que « la place des médias numériques (données massives, algorithmes, visualisation des données, mobilité, etc.) est plus que marginale » (p. 3). Ils soulignent que « de plus, si on veut aborder le journalisme de données et l'analyse des données

massives (« Big Data »), il faudra renforcer la formation méthodologique, qui se limite dans le programme actuel à un cours obligatoire (SOCI2002) et à un cours optionnel (STAT2653), dans le bloc des « cours de matières connexes » » (p. 3). Ils recommandent de « poursuivre le « virage numérique », non seulement dans la liste de cours offerts, mais aussi dans le contenu de ces cours et dans leurs interactions (transversalité) » (p. 5).

Les membres du Comité pédagogique du programme se disent « en parfait accord avec la recommandation. Il convient d'indiquer que, s'agissant du virage numérique, il est amorcé et se poursuit à la mesure des moyens disponibles » (p. 2). Ils observent « qu'il serait nécessaire de donner une extension aux cours ICOM2220 Journalisme en ligne et ICOM2320 Communication multimédia » (p. 2). Le décanat de la FASS les invite « à se pencher sérieusement sur cette première recommandation dans la mesure où elle implique de réfléchir à l'avenir du programme et à sa pertinence dans le contexte contemporain et qu'elle suppose aussi d'impliquer des modifications assez considérables aux contenus de cours, entre autres » (p. 2).

Recommandation 1
Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication poursuive le virage numérique non seulement dans la liste de cours offerts mais aussi dans le contenu de ces cours et dans leurs interactions.

Les évaluateurs externes considèrent qu'« il y a lieu de privilégier un cours d'éthique appliquée en journalisme et relations publiques, où des notions théoriques seraient associées à des normes déontologiques reconnues, et où l'apprentissage réflexif passerait par des études des cas » (p. 3). Ils recommandent de « renforcer la dimension éthique et la formation méthodologique » (p. 5). Les membres du Comité pédagogique notent que « la recommandation nous permet d'envisager des cours d'éthique appliquée aux médias et aux relations publiques » (p. 2). Le décanat de la FASS appuie cette recommandation (p. 2).

Recommandation 2
Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication renforce la dimension éthique et la formation méthodologique du programme.

Les évaluateurs externes indiquent qu'« en ce qui concerne les cours de français, nous partageons l'avis des enseignants du programme, que les exigences doivent se situer à un niveau élevé : la langue écrite et parlée est l'outil no 1 du professionnel de l'information et de la communication, particulièrement en milieu francophone minoritaire » (p. 3). Ils notent que les exigences en anglais sont un irritant pour les étudiantes et étudiants internationaux qui « doivent suivre une longue série de cours, qui allongent la durée de leurs études et rendent difficile le cheminement optimal dans leur programme » (p. 4). Ils ajoutent que « même les étudiants locaux, vivant en milieu francophone minoritaire, soulignent la pertinence douteuse des cours « d'anglais littéraire » qui leur sont offerts, alors que les métiers de la communication exigent un « anglais pragmatique ou utilitaire » (p. 4). L'équipe d'évaluation recommande de « revoir les exigences en anglais écrit et oral, en particulier en fonction de la clientèle internationale. Dans ce sens, inscrire au programme un ou plusieurs cours d'anglais oral » (p. 5). Les membres du Comité pédagogique affirment que « nous sollicitons la création d'un cours d'anglais oral depuis quelques années » (p. 3). Le décanat de la FASS appuie cette recommandation (p. 2).

Les évaluateurs externes notent « la souplesse dans le cheminement, qui permet trois profils (journalisme, relations publiques et parcours mixte), jumelés à une grande diversité de mineures et de cours complémentaires » (p. 2). Ils mentionnent que « certains étudiants souhaitent des directives plus précises de la direction du programme en ce qui concerne les mineures ou blocs de cours à privilégier, comme compléments à la formation spécifique au domaine » (p. 4). Ils recommandent de « mieux encadrer le choix des mineures et matières connexes » (p. 5). Les membres du Comité pédagogique seraient d'accord de « suggérer une liste limitative de mineures » (p. 3). Le décanat de la FASS indique « qu'il serait possible de suggérer aux étudiantes et étudiants des arrimages pertinents, au besoin, et de revoir la liste des cours des disciplines connexes » (p. 2).

Quoique les membres du Comité pédagogique soient ouverts à la création de programmes bidisciplinaires (p. 6), le décanat de la FASS trouve la création de tels programmes « trop laborieuse, compte tenu du faible nombre d'inscriptions qu'ils risquent d'attirer » (p. 3) et invite le Comité pédagogique « à explorer la possibilité d'intégrer le profil avec distinction à la majeure » (p. 3). Les membres du Comité pédagogique sont d'accord que cette option doit être envisagée sérieusement (p. 6).

2.2 La direction et les ressources professorales

Les évaluateurs externes constatent « une réelle volonté de l'équipe professorale de garder le programme ICOM en concordance avec les tendances actuelles en matière de formation aux métiers de la communication, ainsi qu'aux recherches dans le domaine » (p. 5). Ils affirment que « le journalisme et les relations publiques sont désormais plus proches des sciences sociales » (p. 6). Ils recommandent de « planifier le remplacement des départs à la retraite en fonction de l'équilibre des expertises en journalisme et en relations publiques, avec accent sur les nouvelles pratiques professionnelles dans les deux secteurs » (p. 6). Ils soutiennent que « pour obtenir un meilleur équilibre entre apprentissages théoriques et apprentissages pratiques, il est recommandé de profiter des prochaines embauches pour privilégier des candidats détenant un Ph. D. auxquels sera confiée la création de cours théoriques (sociologie du journalisme, méthodes quantitatives, éthique et déontologie des médias) et pour confier à des professionnels d'expérience les cours pratiques (télévision, journalisme mobile, journalisme de données, gestion d'événements, plans de communication, etc.) » (p. 6).

Le décanat de la FASS est d'avis que « si ce modèle peut vraisemblablement bien fonctionner dans les plus grandes universités et dans les grands centres où les chargés de cours sont légion, la réalité est toute autre dans la région de Moncton. […] Autrement dit, il nous apparaît difficile d'envisager que la composante pratique du programme puisse être reléguée aux seuls chargés de cours » (p. 2). Les membres du Comité pédagogique expliquent qu'« à Moncton, nous avons peu de professeurs à temps plein, la plupart avec doctorat ou en voie de doctorat et, habituellement, un seul chargé de cours. Le contact essentiel de nos étudiants avec des professionnels passe donc par les professeurs eux-mêmes qui ont tous une solide expérience dans le monde de la communication » (p. 4).

Recommandation 3

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication planifie le renouvellement du corps professoral en fonction de l'équilibre des expertises en journalisme et en

relations publiques, avec accent sur les nouvelles pratiques professionnelles dans les deux secteurs.

L'équipe d'évaluation affirme que « les chargés de cours sont essentiels pour représenter à l'interne (dans les cours, mais aussi dans les réunions pédagogiques) le point de vue professionnel sur les problèmes et enjeux actuels des métiers de la communication » (p. 6). Ils recommandent de « mieux intégrer les chargés de cours, par exemple en prévoyant des activités pédagogiques spéciales (hors des heures ouvrables régulières) » (p. 6). Les membres du Comité pédagogique mentionnent que « lors du remplacement de Mme Natalie Melanson Breau au cours de l'année 2018-2019, des chargées de cours ont pris une part très active à nos comités » (p. 4).

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Les évaluateurs externes indiquent que certains employeurs ont « fait valoir que le programme serait encore trop traditionnel alors que le numérique s'impose (consommation fragmentée des contenus médiatiques par opposition à l'écoute linéaire des bulletins de nouvelles par exemple), qu'il faut se tourner vers le journalisme de données et la visualisation de l'information, la compréhension des algorithmes (en journalisme comme en relations publiques) » (p. 6-7). Ils trouvent que « les ressources matérielles (équipements informatiques et audiovisuels) sont adéquates en qualité et en quantité » (p. 7). Néanmoins, ils notent que « les ressources matérielles seraient « trop liées aux communications des années 1990 » (selon un employeur), alors que la technologie permet aujourd'hui de réaliser des productions de qualité avec des médias légers et mobiles (par exemple, avec un iPhone) » (p. 7). Ils considèrent que « la bibliothèque offre une collection importante d'ouvrages et de périodiques dans le domaine de l'information et de la communication, en plus d'offrir des locaux bien aménagés pour le travail en équipe aussi bien qu'individuel » (p. 7).

Les évaluateurs externes observent que « l'intégration des étudiants internationaux (environ 50 % des cohortes) cause certains problèmes, en particulier au début de leur cheminement : notamment, du fait de leur faible niveau de connaissance de la réalité acadienne et canadienne, d'autre part par leur maîtrise insuffisante de l'anglais » (p. 7). À leur avis, « le nombre de ces stages pourrait être augmenté, en développant une communication plus assidue avec les employeurs (dont certains sont diplômés du programme) » (p. 8). Ils recommandent de « développer le virage numérique dans l'offre de cours, soit par la création de nouveaux cours ou la refonte des cours actuels » (p. 8).

Les membres du Comité pédagogique notent que « compte tenu de nos moyens limités, le réaménagement des cours apparaît comme la solution la plus rapidement accessible en attendant les enseignements spécifiques » (p. 4). « Ainsi, proposons-nous que le volet journalisme des données fasse partie intégrante du cours ICOM3102 Journalisme télévisuel II. Quant au journalisme mobile, il est déjà mis en pratique dans les cours de radio et de télévision » (p. 4).
Le décanat de la FASS considère qu'« il importe, comme nous l'avons mentionné plus haut, de développer le virage numérique dans l'offre de cours » (p. 2).

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Les évaluateurs externes notent que « les méthodes d'enseignement semblent en adéquation avec les objectifs. La taille réduite des groupes-cours facilite l'atteinte des objectifs » (p. 8). Ils observent que « le taux de rétention (55 %) semble constituer un problème particulier à l'ICOM, en tenant compte de la situation globale à Moncton, où le taux de rétention est de 76 % » (p. 8). Ils indiquent que « selon les professeurs et les anciens, la majorité des cas d'abandon du programme s'expliquent par l'incapacité d'atteindre les standards exigés en français ou en anglais » (p. 8). Ils recommandent « que le programme et les instances supérieures de l'université obtiennent des données sur la nature des transferts de programmes » (p. 9). Ils ajoutent qu'« il y aurait aussi lieu de procéder à des enquêtes qualitatives et quantitatives auprès des diplômés en vue de la prochaine évaluation du programme ICOM, pour mieux connaître leur satisfaction concernant la formation obtenue et sa pertinence pour le marché de l'emploi » (p. 9). Les membres du Comité pédagogique considèrent que « la collecte des données académiques et les enquêtes suggérées sont du ressort de l'Université » (p. 5). Le décanat de la FASS est « d'avis que le programme aurait tout intérêt à obtenir des données sur la nature des transferts de programme […] de manière à mieux comprendre ce qui explique le taux de rétention de 55 % » (p. 3).

Recommandation 4
Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication examine le taux de rétention au sein du programme à la lumière des données institutionnelles et adopte des stratégies pour l'améliorer.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

Les évaluateurs externes notent que « les étudiants rencontrés apprécient la grande proximité de leurs professeurs » (p. 2). Ils mentionnent que « le dévouement des professeurs et la proximité qui existe avec les étudiants sont salués par ces derniers » (p. 9).

2.6 La R-D-C et sa contribution

Les évaluateurs externes notent qu'« on devrait aussi favoriser des partenariats en recherche avec des disciplines voisines de l'U. Moncton qui disposent d'un 2e cycle (par exemple, codirections de mémoires, colloques conjoints) » (p. 10). Ils recommandent de « faire de la formation et des aptitudes à la recherche (Ph. D. et réalisations) des critères déterminants des futures embauches professorales » (p. 10). Les membres du Comité pédagogique affirment que « nous devons souligner que l'expérience pratique est essentielle » (p. 5). Le décanat de la FASS partage cet avis, notant que « l'expérience professionnelle, qu'elle soit en journalisme ou en relations publiques, est un critère non négligeable, voire essentiel » (p. 3).

2.7 Les programmes et le milieu

L'équipe d'évaluation recommande de « développer les contacts suivis avec les employeurs, tant pour l'embauche des diplômés que pour la mise à jour permanente du programme » (p. 11). Ils notent que « les professeurs sont solidement impliqués dans le milieu, mais cela pourrait être davantage mis à contribution, pour favoriser le recrutement des étudiants et aider à la notoriété du programme » (p. 11). Les membres du Comité pédagogique indiquent que « ces contacts

méritent toutefois d'être encore plus serrés et le programme doit s'atteler à cela et créer un cadre de concertation permanente » (p. 6). Le décanat de la FASS est d'accord qu'« il y aurait tout de même lieu de développer davantage les contacts avec les anciens et les employeurs pour l'embauche des diplômés et les mises à jour du programme […], puis de mieux intégrer les chargées et chargés de cours à l'équipe professorale » (p. 3).

Les évaluateurs externes suggèrent que « la création d'un Département d'information-communication contribuerait grandement à la visibilité et à l'attrait du programme pour les étudiants locaux et internationaux, pour les employeurs et pour l'ensemble de la communauté. Il vaut donc la peine de procéder à une analyse avantages / désavantages de l'idée de transformer le programme ICOM en département autonome » (p. 12). Les membres du Comité pédagogique soutiennent que « le programme devrait analyser cette avancée dans l'optique proposée par les évaluateurs de manière à maximiser la visibilité et l'attrait du programme » (p. 6). Le décanat de la FASS note que « quant à la création d'un département autonome, un tel projet se heurterait à des écueils statutaires (nombre de professeures ou de professeurs), mais n'ajouterait rien en termes d'autonomie pour le programme qui dispose déjà des mêmes privilèges et responsabilités qu'un Département » (p. 3).

Recommandations

Recommandation 1
Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication poursuive le virage numérique non seulement dans la liste de cours offerts mais aussi dans le contenu de ces cours et dans leurs interactions.

Recommandation 2
Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication renforce la dimension éthique et la formation méthodologique du programme.

Recommandation 3
Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication planifie le renouvellement du corps professoral en fonction de l'équilibre des expertises en journalisme et en relations publiques, avec accent sur les nouvelles pratiques professionnelles dans les deux secteurs.

Recommandation 4
Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication examine le taux de rétention au sein du programme à la lumière des données institutionnelles et adopte des stratégies pour l'améliorer.

Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication)

Programmes	INSCRIPTIONS																								DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS					
	2014-2015*				2015-2016*				2016-2017*				2017-2018*				2018-2019*				A2019**				2013-2014*	2014-2015*	2015-2016*	2016-2017*	2017-2018*	2018-2019**
	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S						
B. A. (majeure en information-communication)	56	55	1	0	50	47	1	2	66	64	1	1	59	56	1	2	57	55	2	0	48	47	1	0	5	7	5	12	11	13
Temps partiel	2	2	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0						

* Données retrouvées dans le rapport d'autoévaluation

** Source : Registrariat (U de M)

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Recommandation 1

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication poursuive le virage numérique non seulement dans la liste de cours offerts, mais aussi dans le contenu de ces cours et dans leurs interactions.

Recommandation 2

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication renforce la dimension éthique et la formation méthodologique du programme.

Recommandation 3

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication planifie le renouvellement du corps professoral en fonction de l'équilibre des expertises en journalisme et en relations publiques, avec accent sur les nouvelles pratiques professionnelles dans les deux secteurs.

Recommandation 4

Que le Comité pédagogique du programme d'information-communication examine le taux de rétention au sein du programme à la lumière des données institutionnelles et adopte des stratégies pour l'améliorer. »